

Régime de retraite de Postes Canada



Rapport aux participants 2023

Table des matières

- Message de la présidente du Conseil d'administration
- 1 Message du chef des finances et de la chef du personnel et de la sécurité
 - 2 Aperçu des participants et des participantes
 - 4 Nos services aux participants et aux participantes
 - 6 Volet à PD – Survol de 2023
 - 7 Volet à CD – Survol de 2023
 - 8 Gouvernance du Régime
 - 10 Stratégie environnementale, sociale et de gouvernance
 - 12 Stratégie de gestion du risque – Volet à PD
 - 14 Stratégie de gestion du risque – Volet à CD
 - 15 Nos placements – Volet à PD
 - 25 Nos placements – Volet à CD
 - 28 Points saillants de la situation financière – Volet à PD
 - 29 Résumé des états financiers
 - 31 Résumé des évaluations actuarielles – Volet à PD
 - 36 Glossaire

Caractère confidentiel des documents relatifs à la retraite

La Société canadienne des postes est assujettie à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et respecte la *Politique sur la protection des renseignements personnels* du personnel de Postes Canada. Les renseignements personnels, y compris les renseignements sur la retraite, sont traités d'une façon sécuritaire et confidentielle.

Remarque

Pour les besoins du présent rapport, « Régime » et « Régime de retraite » renvoient au Régime de retraite agréé de la Société canadienne des postes, qui comporte le volet à prestations déterminées et le volet à cotisations déterminées, à moins d'indication contraire. La Société canadienne des postes verse des prestations de retraite aux personnes participantes par l'entremise du Régime, qui est soumis à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension fédérale*.

Le présent rapport reflète la situation financière et les résultats opérationnels du Régime selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les renseignements financiers sont des données non auditées extraites des états financiers. Ce rapport et les états financiers audités, ainsi que les notes afférentes, peuvent être consultés sur le site Web retraitescp.com ou sur demande.

Les termes qui paraissent en **gris en caractères gras** à leur première utilisation sont définis dans le glossaire à la fin du document.

Dans le présent rapport, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Message de la présidente du Conseil d'administration



Suromitra Sanatani
Présidente du Conseil d'administration

Au nom du Conseil d'administration, j'aimerais remercier le personnel de Postes Canada, actif ou à la retraite, pour sa grande contribution au service de la population. Je suis ravie de vous présenter le Rapport aux participants 2023 du Régime de retraite de Postes Canada.

La surveillance que nous exerçons sur le Régime est une énorme responsabilité. La sécurité financière à la retraite est importante pour tout le monde et nous le savons.

Le Régime vise à atteindre un rendement financier supérieur à son indice de référence grâce à une composition appropriée de l'actif. Le volet à prestations déterminées (PD) du Régime a encore une fois affiché un rendement relativement bon en 2023, avec un taux de rendement annuel de 7,7 %, comparativement à 9,9 % pour l'indice de référence.

Pour ce qui est du volet à cotisations déterminées (CD), l'actif est passé de 153,5 millions de dollars à 211,7 millions de dollars. Les personnes participant au volet à CD peuvent connaître leur taux de rendement en consultant le relevé envoyé à leur domicile. Elles peuvent également ouvrir une session sur le site Web macanadavieautravail.com ou utiliser l'application mobile Ma Canada Vie au travail.

En 2023, le Régime a poursuivi son important travail sur les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et a veillé à ce qu'ils soient pris en compte dans sa stratégie de placement tout en mettant l'accent sur le rendement.

L'an dernier, ce travail a permis d'intégrer des considérations climatiques dans la stratégie de placement, les activités de mobilisation et les pratiques de vote du Régime. Cet exercice important tient compte des risques liés aux changements climatiques et des conséquences potentielles sur les marchés financiers et les évaluations des actifs.

Dans le cadre de cet exercice, le Régime a entrepris une analyse de référence de l'empreinte carbone pour la majorité des actifs gérés. Cette analyse dresse un inventaire de l'empreinte carbone de nos actifs gérés et établit une base de référence pour 2019 permettant de comparer les émissions de carbone à l'avenir. L'exercice portait sur les catégories d'actif suivantes : actions de sociétés ouvertes, titres à revenu fixe de société, actions de sociétés à capital fermé, infrastructures et biens immobiliers.

Nous continuerons d'établir des objectifs de réduction des émissions propres aux catégories d'actif, conformément à notre engagement de carboneutralité d'ici 2050. L'inventaire de référence des émissions de 2019 sera important pour les mesures prises par le Régime pour lutter contre les changements climatiques, et un Plan d'action pour le climat officiel devrait être publié en 2024.

Le Régime continue également de respecter les principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) au sein de sa propre équipe et du leadership de son portefeuille de placements. En 2023, le Régime s'est joint à l'initiative Diversity in Action de l'Institutional Limited Partners Association (ILPA). L'ILPA établit les mesures obligatoires que les organisations doivent prendre dans le but de faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion au sein du secteur des fonds d'investissement privés.

Le Régime est également un fier signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI), membre de l'Association pour l'investissement responsable (AIR) du Canada et membre du groupe d'investisseurs du Club des 30 %, une campagne mondiale visant à accroître la diversité des genres au sein des conseils d'administration et des comités de direction.

Encore une fois, j'aimerais remercier le personnel et les personnes participant au Régime pour leur dévouement envers la population. Nous œuvrons dans votre intérêt pour 2024 et l'avenir. J'aimerais aussi remercier le Comité des pensions de la supervision continue qu'il assure au nom des personnes participant au Régime.

Message du chef des finances et de la chef du personnel et de la sécurité



Jan Faryaszewski
Chef des finances



Susan Margles
Chef du personnel et de la sécurité

À Postes Canada, nous voulons que les membres de notre personnel, qui sont au cœur de l'entreprise et nos meilleurs porte-parole, jouissent d'une retraite sans soucis financiers.

Pour les appuyer, la mission du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes consiste à gérer avec prudence ses actifs au profit de toutes les personnes participantes. À titre de répondante du Régime, Postes Canada est responsable de sa capitalisation et de la conception d'une approche de placement profitable.

Postes Canada promet aux participants et aux participantes de leur verser des prestations de retraite à un coût raisonnable. Les objectifs de placement du Régime consistent à sélectionner une composition de l'actif et un niveau de risque convenables afin de réaliser un rendement qui dépasse son indice de référence et de répondre aux besoins en capitalisation à long terme.

En 2023, conformément à sa stratégie de gestion de l'actif et du passif, le Régime a mis en œuvre une approche internationale en matière de placements dans les actions de sociétés ouvertes, plutôt qu'une approche régionale. Le Régime a également créé une pondération en trésorerie en fonction des besoins de liquidité de la caisse. De plus, la superposition d'obligations a été augmentée afin d'accroître l'exposition aux titres à revenu fixe d'appariement au passif.

L'excédent du volet à PD du Régime est passé de 6,5 milliards de dollars à 7,5 milliards de dollars sur le plan de la continuité en 2023. Le ratio de capitalisation, ou la situation financière du Régime exprimée sous forme de ratio entre l'actif et le passif, était de 131 % à la fin de l'année, ce qui représente une amélioration par rapport aux 127 % enregistrés en 2022.

Cette évaluation sur le plan de la continuité signifie que le volet à PD continue de disposer d'un actif amplement suffisant pour respecter ses obligations à long terme envers les personnes participantes. En 2023, l'excédent de solvabilité a légèrement diminué, passant de 2,2 milliards de dollars à 2,1 milliards de dollars, ce qui a fait passer le ratio de capitalisation de la solvabilité de 108 % à 107 %.

En 2023, l'inflation a entraîné des revirements pour les marchés financiers. À la fin de l'année, la croissance mondiale est demeurée positive et les marchés se sont redressés en réaction à la suspension des hausses des taux d'intérêt par les banques centrales. Dans le volet à PD du Régime, la valeur de l'actif est passée de 29,5 milliards de dollars à 30,8 milliards de dollars. Le volet à PD a de nouveau affiché un solide rendement relatif avec un taux de rendement annuel de 7,7 %, comparativement à 9,9 % pour notre indice de référence. Le taux de rendement en 2022 était de -6,7 %.

L'actif du volet à CD est passé de 153,5 millions de dollars à 211,7 millions de dollars. Cet actif croît à mesure que le nombre de personnes participant au volet à CD augmente, ainsi que par l'entremise des placements de la caisse de retraite.

Nous invitons quiconque participe au volet à CD à examiner ses relevés pour connaître son taux de rendement. Canada Vie est le fournisseur de services chargé d'envoyer les relevés des personnes participantes à leur domicile. Les relevés peuvent également être consultés en ligne en ouvrant une session sur le site Web macanadavieautravail.com ou en utilisant l'application mobile Ma Canada Vie au travail.

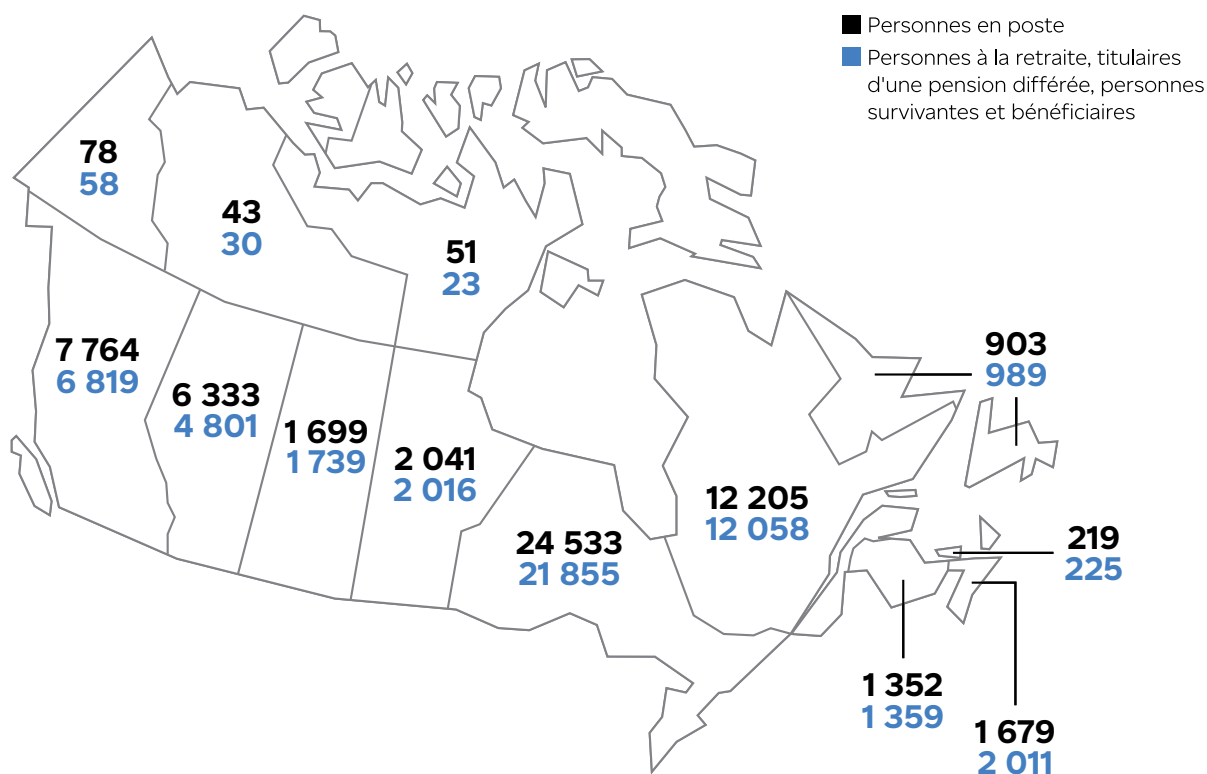
Nous tenons à remercier sincèrement l'ensemble de notre personnel actif et à la retraite pour son dévouement et sa contribution à Postes Canada. Vous ne cessez jamais de nous impressionner. Ensemble, nous bâtissons un service postal plus solide pour les gens d'ici et nous travaillons à devenir porteurs d'un Canada plus fort.

Aperçu des participants et des participantes

	2019	2020	2021	2022	2023 ¹
Personnes actives	56 074	57 312	58 500	59 044	58 910
Pourcentage	55,2 %	54,7 %	54,1 %	53,1 %	52,2 %
Personnes à la retraite	41 157	42 711	44 496	46 327	47 767
Pourcentage	40,5 %	41,0 %	41,1 %	41,7 %	42,3 %
Titulaires d'une pension différée, personnes survivantes et bénéficiaires	4 431	4 759	5 212	5 754	6 235
Pourcentage	4,4 %	4,5 %	4,8 %	5,2 %	5,5 %
Total	101 662	104 782	108 208	111 125	112 912

1. Pour 2023, les renseignements portent sur 105 545 personnes pour le volet à PD et 7 367 personnes pour le volet à CD du Régime (6 839 personnes actives et 528 titulaires d'une pension différée au volet à CD).

Répartition au Canada au 31 décembre 2023



Répartition au Canada au 31 décembre 2023 – Tableau des données

Répartition par âge au 31 décembre 2023

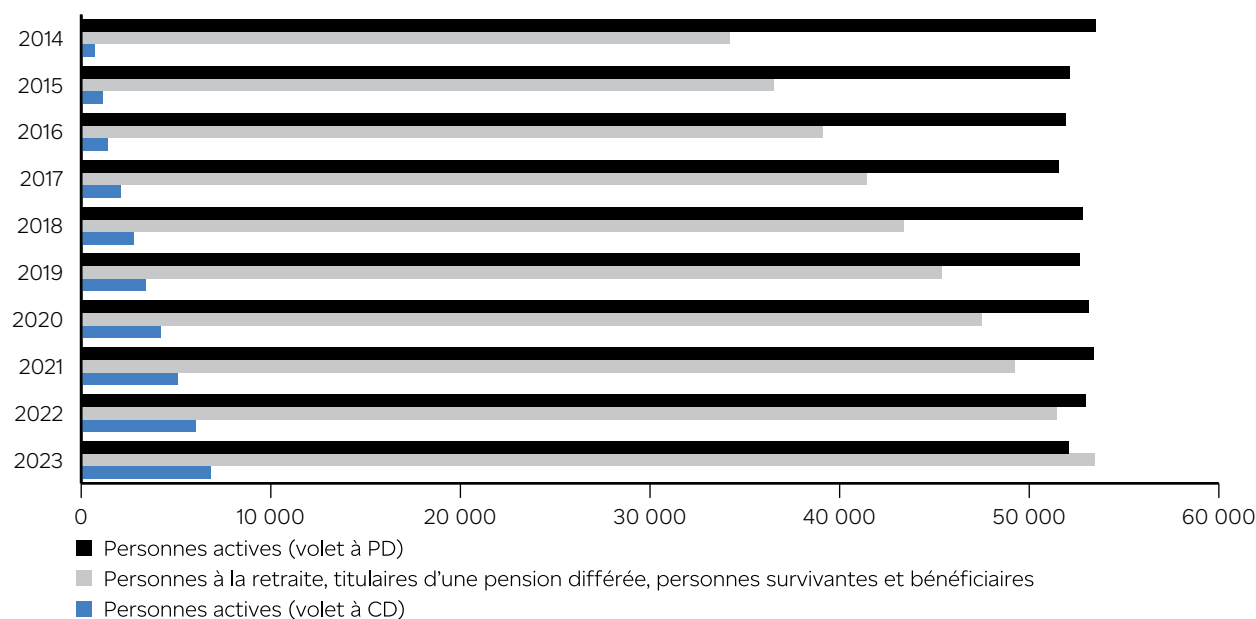
Âge	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 59 ans	De 60 à 69 ans	De 70 à 79 ans	Plus de 79 ans
Personnes actives (volet à PD)	1 669	7 390	15 516	18 129	9 042	321	4
Personnes actives (volet à CD)	678	2 034	1 970	1 546	595	16	0
Personnes à la retraite (volet à PD)	0	8	128	2 483	21 660	20 491	2 997

Moyenne d'âge	2022	2023
Personnes actives (volet à PD)	49,8	50,1
Personnes actives (volet à CD)	43,0	43,5
Personnes au départ à la retraite (volet à PD)	59,4	59,6
Personnes à la retraite (volet à PD)	69,3	69,9

Le saviez-vous?

Au cours des 5 prochaines années, 18 475 personnes actives au volet à PD atteindront 60 ans.

Évolution de la participation au Régime



[Évolution de la participation au Régime – Tableau des données](#)

Le Régime continue à prendre de la maturité. Les personnes à la retraite représentent maintenant un peu moins de la moitié de la participation et près des deux tiers des obligations de solvabilité.

Nos services aux participants et aux participantes

Relevés personnels de prestations de retraite

En 2023, l'équipe Politique du Régime a préparé près de 95 831 relevés annuels de prestations de retraite personnalisés pour le personnel actif participant au volet à PD, les personnes à la retraite, les titulaires d'une pension différée et les personnes survivantes. La Canada Vie a émis 15 298 relevés pour les personnes participant au volet à CD.

retraitescp.com

Le site retraitescp.com donne des renseignements sur l'ensemble des programmes de retraite de Postes Canada : les volets à PD et à CD du Régime, ainsi que le Régime d'épargne volontaire.	121 888	Visites du site retraitescp.com
	79 357	Personnes uniques enregistrées en 2023 comparativement à 85 249 en 2022

macanadavieautravail.com

Les personnes participant au volet à CD ont accès au site Web conçu à leur intention, macanadavieautravail.com , où elles peuvent consulter leurs prestations de retraite et de soins de santé. Elles peuvent y consulter les soldes des comptes personnels et de l'entreprise, l'historique des transactions, les relevés et les taux de rendement personnels. Elles peuvent également accéder au site bienvenue.canadavie.com/postescanada conçu pour aider les personnes nouvellement inscrites au volet à CD.	1 177	Visites du site Web bienvenue.canadavie.com/postescanada
--	-------	---

Centre du régime de retraite pour le volet à PD

Le Centre du régime de retraite est au cœur des services offerts. On y répond aux demandes faites par téléphone ou par la poste et on y exécute les transactions. Cette équipe offre des services pour des questions telles que la rupture de mariage; le traitement des départs à la retraite, des cessations d'emploi et des décès; les versements des prestations aux personnes nouvellement à la retraite, les rachats de service accompagné d'option, les mises à jour des bénéficiaires d'assurance vie et l'obtention des cotisations des membres du personnel en cas de congé autorisé. De plus, la Fiducie RBC Services aux investisseurs et de trésorerie offre des services aux personnes à la retraite concernant le versement de leurs prestations de retraite du volet à PD.	49 222	Appels au Centre du régime de retraite
	11 651	Appels aux personnes participantes
	5 690	Appels de personnes retraitées à la Fiducie RBC Services aux investisseurs
	66 145	Transactions effectuées pour les personnes participantes par le Centre du régime de retraite
	138 813	Estimations des prestations de retraite effectuées à l'aide du calculateur en ligne
	84 %	Cote de satisfaction
	86 %	Cote visée

L'équipe du Centre du régime de retraite s'est engagée à offrir des services rapides, proactifs et empreints de compassion à chaque personne participant au Régime.

Centre de soutien à la clientèle de la Canada Vie pour le volet à CD

Le Centre de soutien à la clientèle de la Canada Vie offre des services pour vous aider à établir votre profil d'investissement, à choisir vos options de placement et à remplir l'outil de planification de la retraite. De plus, il vous est possible de communiquer avec l'équipe conseil en santé et en gestion de patrimoine de la Canada Vie. Cette équipe de spécialistes détenant un permis offre un soutien personnalisé pour vous aider à atteindre vos objectifs en matière de santé et de patrimoine.

1 404	Appels des personnes participantes; les trois principales raisons des appels visaient les options de résiliation et de retraite, les demandes de renseignements sur le solde et les retraits
75 %	Cote de satisfaction
85 %	Cote visée
53	Appels avec l'équipe-conseil en santé et en gestion de patrimoine
100 %	Cote de satisfaction par rapport à l'équipe-conseil en santé et en gestion de patrimoine

Webinaire de préretraite pour le volet à PD

Le webinaire de préretraite est proposé à toutes les personnes qui participent au volet à PD pour les aider à entreprendre leur projet de retraite. Il est offert par invitation seulement aux personnes qui sont à 10 ans ou moins de l'obtention d'une pension non réduite. Les caractéristiques du Régime de retraite de Postes Canada, les avantages sociaux à la retraite, les programmes gouvernementaux, la planification financière, la planification testamentaire et successorale, la santé et le mieux-être sont au nombre des sujets abordés.

823 Inscriptions aux webinaires

Webinaires pour le volet à CD

Les personnes participant au volet à CD ont accès gratuitement à une série de webinaires offerts par la Canada Vie. Ces webinaires interactifs sont conçus pour fournir de l'information facile à comprendre sur l'épargne et la planification financière de la retraite, à toute étape d'une carrière. Visiter le site macanadavieautravail.com pour s'inscrire à une séance à venir.

1 Webinaires de la Canada Vie
4 Webinaires interentreprises
490 Inscriptions aux webinaires

Outils en ligne pour le volet à CD

Consultez vos placements à l'adresse macanadavieautravail.com. Êtes-vous en bonne voie d'atteindre vos objectifs de retraite? Utilisez l'outil d'établissement des objectifs de retraite pour voir si votre épargne vous permettra de réaliser votre objectif de retraite. Pour connaître les options de placement qui vous conviennent, remplissez le questionnaire sur le profil d'investissement. Découvrez les outils et les ressources à votre disposition dans le Centre de renseignements de macanadavieautravail.com. Vous pouvez consulter ou mettre à jour vos directives de placement, savoir quand les placements atteindront leur date d'échéance ou activer la fonction de rééquilibrage automatique des placements.

Au 31 décembre 2023

9 % Taux d'utilisation de l'outil d'établissement des objectifs de retraite

Volet à PD – Survol de 2023

Actif du volet à PD

30,8 milliards de dollars

Actif net de placement au 31 décembre 2023

Taux de rendement en 2023

7,7 %

Indice de référence

9,9 %

Estimation de la situation de capitalisation au 31 décembre 2023

Valeur du marché de l'excédent de solvabilité¹

(approche de liquidation)

2,1 milliards de dollars

Capitalisation à **107,2 %**

Postes Canada estime qu'elle n'aura pas à verser de cotisations patronales en 2024.

Excédent sur le plan de la continuité

7,5 milliards de dollars

Capitalisation à **130,9 %**

Excédent de solvabilité¹

(moyenne de trois ans)

0,6 milliard de dollars

Capitalisation à **102,0 %**

+ Cotisations en 2023

Personnes participantes

251 millions de dollars²

Postes Canada – services courants

37 millions de dollars

Postes Canada – paiements spéciaux

1 million de dollars

- Prestations versées en 2023

1 226 millions de dollars

1. Voir la page 33.

2. Ce montant comprend 2 millions de dollars en cotisations pour service accompagné d'option.



Appels reçus au Centre du régime de retraite

49 222



Cote de satisfaction

84 %



Visites uniques sur le site retraitescp.com

79 357

Volet à CD – Survol de 2023

Actif du volet à CD **211,7** millions de dollars

Actif du REV¹ **26,0** millions de dollars

Total de l'actif **237,7** millions de dollars

Actif net de placement au 31 décembre 2023

1. Régime d'épargne volontaire.

Échelle des taux de rendement en 2023



Indice de référence : Vous pouvez vous reporter à la section Rendement des placements du site macanadavieautravail.com pour consulter vos rapports sur les fonds, qui comprennent une analyse comparative.

*Les chiffres indiqués représentent l'échelle des taux de rendement en 2023 de tous les fonds disponibles dans le volet à CD, du plus bas au plus élevé, avec une moyenne de 13,06 %. Reportez-vous à la page 25 pour consulter la liste des taux de rendement des placements des fonds du volet à CD.

Au 31 décembre	2022	2023
Participants et participantes en poste	6 060	6 839
Titulaires d'une pension différée	614	528
Actif du volet à CD	153,5 M\$	211,7 M\$
Cotisations de Postes Canada	22,7 M\$	27,6 M\$
Cotisations des participants et participantes	13,6 M\$	16,5 M\$
Revenus de placements	(14,4 M\$)	22,2 M\$
Retraits et frais	(8,1 M\$)	(8,1 M\$)
Cotisations moyennes (% de la paie)	2022	2023
Postes Canada	6,4 %	6,4 %
Participants et participantes	3,9 %	3,9 %
Régime d'épargne volontaire (REV)	2022	2023
Actif	20,8 M\$	26,0 M\$
Cotisations moyennes des personnes participant au REV (% de la paie)	4,0 %	4,1 %
Personnes participant au REV	1 101	1 119



Appels au soutien à la clientèle de la Canada Vie

1 404



Cote de satisfaction

75 %



Visiteurs sur le site bienvenue.canadavie.com/postescanada

1 177

Vous voulez connaître le rendement de vos placements en 2023?

Reportez-vous au relevé personnalisé de la Canada Vie daté du 31 décembre 2023 que vous avez reçu chez vous, ou visitez le site macanadavieautravail.com.

Gouvernance du Régime

Postes Canada a comme objectif que chaque personne participant au Régime de retraite jouisse d'une retraite sans soucis financiers, et sa mission consiste à administrer le Régime avec prudence.

Postes Canada, à titre de répondante du Régime, est responsable de la capitalisation du Régime et de la conception de son modèle, qui détermine les prestations offertes aux personnes participant au Régime. Postes Canada est également l'administratrice chargée de gérer le Régime et d'investir les capitaux de la caisse de retraite.

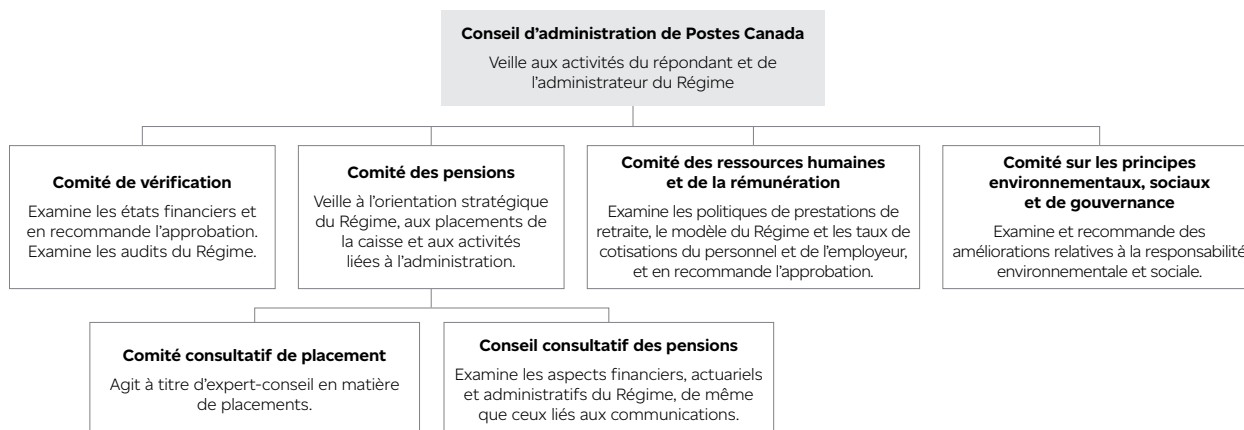
Le Conseil d'administration de Postes Canada surveille ces activités afin de s'assurer qu'elles sont effectuées de façon responsable et dans l'intérêt de toute personne participant au Régime. Dans le cadre de ses responsabilités, le Conseil suit ses normes de conduite, qui contiennent les règles d'éthique, notamment en matière de conflit d'intérêts, de précautions, de diligence et de

compétences (disponibles sur postescanada.ca > Notre entreprise > À notre sujet > Notre direction > Gouvernance d'entreprise).

Une structure de gouvernance robuste a été établie par le Conseil pour le Régime (ci-dessous).

Les comités qui relèvent directement du Conseil sont composés de personnes du Conseil sélectionnées pour leur expertise en régimes de retraite. Les agents négociateurs sont représentés au Comité consultatif de placement et au Conseil consultatif des pensions (CCP), qui donnent au Comité des pensions des conseils sur les placements et l'administration. Les rapports des réunions du CCP sont présentés sur le site retraitescp.com > sous la rubrique Gouvernance > Conseil consultatif des pensions > Réunions du CCP.

Pour en savoir plus, visitez le site retraitescp.com à l'onglet Gouvernance.



Liste des membres du Conseil d'administration et des comités au 31 décembre 2023

Conseil d'administration

Suromitra Sanatani LL. B. IAS.A (présidente)^{1,2,3,4}
 Doug Ettinger
 Louise Champoux-Paillé C.M., C.Q.^{3,4}
 Krista Collinson^{2,4}
 Ron Cuthbertson^{1,3}
 Ricky Fontaine^{2,4}
 Claude Germain^{1,2}
 André Hudon^{3,4}
 Ann MacKenzie^{1,2,3}
 Tom Ruth^{1,4}
 Melissa Sonberg^{1,3}

Comité consultatif de placement

Michael Butera (président par intérim)
 Phillip H. Doherty B. Com, MBA, FCPA, FCA
 Rindala El Hage CPA, CA
 Ann MacKenzie
 Aida Tammer CFA, IAS.A

Représentation des syndicats

Isla Carmichael Ph. D
 Chris Roberts Ph. D

Conseil consultatif des pensions

Représentation de Postes Canada

Michael Butera (président)
 Julie Philippe CRHA
 Ariane Sauvé MBA, B.Com
 Adam Taouabit MBA, CPA, CMA
 Dawn Lee Wainwright CPA, CA

Représentation élue

Karen Kennedy (participants retraités)
 Jaye Poirier (participants cadres et exempts)
 David Taylor (participants retraités)
 Raymond Tsang (tous les participants actifs)
 Peter Whitaker (participants retraités)

Représentation des syndicats et des associations

Jean-Charles Bédard (AFPC/SEPC)
 Martin Champagne (STTP)
 Beverly Collins (STTP)
 Rona Eckert (STTP)
 Catherine Chazalon (ACMPA)
 Jean Pierre Noël (AFPC/SEPC, AOPC, ACMPA)
 Sylvain Sicotte (STTP)
 Joe Blanchard (AOPC)

1. Membre du Comité des pensions
 2. Membre du Comité de vérification
 3. Membre du Comité des ressources humaines et de la rémunération
 4. Membre du Comité sur les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance

ACMPA Association canadienne des maîtres de poste et adjoints
 AFPC Alliance de la Fonction publique du Canada
 AOPC Association des officiers des postes du Canada
 SEPC Syndicat des employés des postes et communications
 STTP Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

La biographie des membres est accessible sur le site retraitescp.com.

Tâches et responsabilités déléguées des équipes professionnelles qualifiées

Les activités de gestion des placements et d'administration du Régime sont déléguées par le Comité des pensions du Conseil aux équipes Division des placements, Finances et Politique du Régime de Postes Canada. Ces équipes sont composées de spécialistes qui ont les qualifications, les connaissances, les aptitudes, les ressources d'information et l'expertise nécessaires pour exécuter leurs fonctions spécialisées. En plus d'être chargée des mandats de placement gérés à l'interne, l'équipe de la Division des placements choisit des gestionnaires de placements externes de qualité pour exécuter des mandats de

placement précis conformément à nos énoncés des politiques et des procédures de placement.

Le Comité des pensions fait également appel à des fournisseurs de services externes ayant un savoir-faire spécialisé, tels que des sociétés d'actuaire et des cabinets-conseils, au besoin. Pour obtenir plus de renseignements sur la façon dont le Régime est administré et soutenu, visitez le site retraitescp.com à la rubrique Aperçu de la gouvernance.

Nos bonnes pratiques de gouvernance

Gestion du risque

Le Conseil a établi un cadre de gestion du risque qui définit le seuil de tolérance au risque du Régime en matière d'administration et de placements. Le cadre guide l'élaboration de stratégies visant l'atteinte des objectifs globaux. De plus, le Comité des pensions consulte le chef de la gestion des risques de la caisse de retraite, qui fournit des conseils sur les possibilités d'exposition aux risques.

La stratégie de gestion du risque est présentée aux pages 13 à 15.

Surveillance

Cette pratique comporte l'évaluation trimestrielle du rendement des placements et des ratios de capitalisation. Les listes de vérification de la conformité des placements, le rendement du service, les contrats des fournisseurs de services, les gestionnaires de placements (internes et externes) ainsi que les ententes sur les niveaux de service font également l'objet d'une surveillance régulière.

Évaluation

Les pratiques efficaces de gouvernance et les pratiques prudentes de placement sont examinées sur une base annuelle au moyen des questionnaires de l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR). Le Comité des pensions examine les résultats afin de déterminer la mesure dans laquelle le Régime respecte les principes de l'ACOR. Visitez le site capsa-acor.org.

Audits

Des audits sont menés régulièrement par des firmes de vérification externes indépendantes et notre équipe de vérification interne. De plus, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) peut effectuer des examens du plan de gouvernance sur place, de temps à autre.

Communication

Des communications sur les volets à PD et à CD sont envoyées par divers canaux. En 2023, nous avons communiqué avec les personnes participantes par l'entremise du Rapport aux participants 2022, des relevés de prestations de retraite personnalisés pour le personnel actif et les personnes retraitées participant au volet à PD, et le bulletin *Encontact*. Les personnes participant au volet à CD ont reçu des communications additionnelles de la Canada Vie, le fournisseur de services du volet à CD. La plupart des publications mentionnées ci-dessus ainsi que les états financiers audités du Régime peuvent être consultés à l'adresse retraitescp.com.

En 2023, le groupe de travail pour les communications et consultations (le groupe C et C) a rencontré les membres du CCP à trois reprises. Pour demeurer au fait des activités du groupe, visitez la section Groupe C et C sur le site retraitescp.com. Les personnes participant au Régime peuvent envoyer leurs questions et préoccupations au groupe C et C, à l'adresse GroupeCCGroup@postescanada.ca.

Stratégie environnementale, sociale et de gouvernance

Le Régime de retraite agréé de la Société canadienne des postes intègre les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à sa stratégie de placement, tout en continuant à mettre l'accent sur le rendement pour le personnel actif et à la retraite. Notre approche est fondée sur notre conviction que la création de valeur à long terme nécessite une gestion efficace des occasions et des risques environnementaux et sociaux, et qu'une bonne gouvernance permet d'obtenir de meilleurs rendements.

Notre stratégie de placement basée sur les principes d'ESG repose sur quatre piliers :

- 1. Intégration** – Nous nous efforcerons d'intégrer les principes ESG à notre stratégie de placement, à notre analyse et à notre processus décisionnel.
- 2. Engagement** – Nous communiquerons avec les entreprises au sujet des principes ESG et nous nous attendons à ce que nos gestionnaires d'actifs communiquent également avec elles.
- 3. Sensibilisation** – Nous défendrons les politiques et les pratiques qui favorisent un avenir plus durable et inclusif.
- 4. Investissement** – Nous chercherons des occasions d'investir dans des solutions qui contribuent à l'amélioration des résultats à long terme en matière de durabilité.

Nos priorités stratégiques quant aux facteurs ESG

Nos positions et nos attentes sont les suivantes :

Changements climatiques

Les changements climatiques représentent un risque systémique et important pour l'économie mondiale et l'humanité. L'inaction aura des conséquences désastreuses et généralisées, notamment pour les marchés financiers et les évaluations des actifs. Par conséquent, les considérations climatiques relatives aux risques physiques et aux risques de transition sont prises en compte dans notre stratégie de placement, nos activités de mobilisation et nos pratiques de vote.

En 2023, nous avons entrepris un exercice visant à établir une base de référence de l'empreinte carbone de la majorité de nos actifs gérés en 2019. Dans le cadre de cet exercice initial, les catégories d'actif comprenaient les **actions** de sociétés ouvertes, les **titres à revenu fixe** de société, les actions de sociétés à capital fermé, les infrastructures et les biens immobiliers. Nous continuerons de recueillir des données sur nos émissions de gaz à effet de serre afin d'établir des objectifs de réduction des émissions provisoires propres aux catégories d'actif, conformément à notre engagement de carboneutralité d'ici 2050. Nous comptons publier notre Plan d'action pour le climat officiel en 2024.

Nous cherchons à encourager toutes les entreprises à s'engager à nos côtés et à définir des stratégies claires en matière de climat et de transition qui permettront d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Les objectifs

climatiques doivent être établis selon des méthodologies rigoureuses, comme le cadre de la Science Based Targets initiative (SBTI).

Équité, diversité et inclusion

À Postes Canada, nous favorisons l'équité, la diversité et l'inclusion au sein de notre équipe chargée du Régime et du leadership de notre portefeuille de placements. Nous croyons que la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion est non seulement la bonne chose à faire, mais aussi qu'elle peut être avantageuse sur le plan financier.

Nous nous attendons à ce que les sociétés publiques dans lesquelles nous investissons comptent au moins 40 % de femmes au sein de leur conseil d'administration. S'agissant des sociétés publiques canadiennes et américaines, nous nous attendons à ce qu'au moins 20 % des membres de leur conseil d'administration répondent au critère de la diversité raciale ou ethnique. Nous comptons sur nos gestionnaires pour faire la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion au sein de leurs opérations internes et pour divulguer leurs politiques, leurs stratégies et leurs objectifs en matière de diversité, ainsi que les progrès réalisés dans ce domaine. Nous sommes membres du groupe d'investisseurs du Club des 30 % et du Comité de la diversité et de l'inclusion de la Real Property Association of Canada (REALPAC). En 2023, nous sommes devenus membre de l'initiative Diversity in Action de l'Institutional Limited Partners Association (ILPA), qui établit les mesures obligatoires que les organisations doivent prendre dans le but de faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion au sein du secteur des fonds d'investissement privés.

Mise en œuvre des pratiques ESG

En 2023, nous avons réalisé les progrès suivants pour les quatre piliers de notre stratégie de placement basée sur les principes ESG.

1. Intégration

- Nous avons exercé une diligence raisonnable quant aux principes ESG pour chaque nouvelle allocation de fonds effectuée en 2023, et les résultats ont été inclus dans la note de recommandation au Comité consultatif de placement et au Conseil consultatif des pensions.
- Nous avons évalué le rendement ESG de 22 de nos gestionnaires des fonds d'investissement privés et d'infrastructures, y compris en ce qui a trait à nos domaines clés, soit les changements climatiques, et l'équité, la diversité et l'inclusion. En 2024, nous prévoyons discuter avec l'ensemble des gestionnaires afin de leur faire part des meilleures pratiques, et élargir les évaluations de sorte que les gestionnaires de titres de créance privés et les gestionnaires externes d'actions de sociétés ouvertes en fassent également l'objet.
- Nous avons mis à jour nos dispositions relatives aux critères ESG dans les lettres d'accompagnement pour tous les nouveaux mandats de fonds d'investissement privés et d'infrastructures.

2. Engagement

- Nous avons discuté avec l'ensemble des gestionnaires de nos placements immobiliers du rendement ESG. Nous comptons mettre à jour notre questionnaire sur les critères ESG en 2024, tout en continuant d'avoir des discussions annuelles avec nos gestionnaires à ce sujet.
- Nous avons collaboré avec des sociétés de portefeuille, dont Enbridge, TC Energy, Caterpillar et TransAlta Corporation, pour élaborer des stratégies plus ambitieuses en matière de climat par l'entremise d'initiatives de collaboration (notamment Climate Action 100+ et Engagement climatique Canada).



3. Sensibilisation

- Nous avons continué de participer activement aux groupes de travail de l'industrie, y compris le Comité ESG de la REALPAC, le groupe de travail ESG de l'Association pour l'investissement responsable (AIR), et les groupes de travail sur les fonds d'investissement privés et d'infrastructures de Ceres.

4. Investissement

À la fin de 2023, le volet à PD du Régime de retraite a enregistré les résultats suivants :

- Nous avons investi 1,1 milliard de dollars dans des immeubles ayant une certification LEED¹ ou BOMA BEST² (programmes d'évaluation environnementale et de certification de bâtiments durables pour les biens immobiliers).
- Dans notre portefeuille d'infrastructures, nous avons 305 millions de dollars d'investis dans les énergies renouvelables et le stockage d'énergie, ce qui comprend l'énergie éolienne, l'énergie hydroélectrique, l'énergie solaire, l'énergie produite à partir de biomasse, la valorisation énergétique des déchets et le stockage d'énergie.
- Dans notre portefeuille de titres à revenu fixe publics, nous avons investi 318 millions de dollars dans des **obligations** vertes et durables.

Le Régime de retraite est signataire des Principes pour l'investissement responsable et membre de l'AIR du Canada.



1. Leadership in Energy and Environmental Design.
2. Building Owners and Managers Association – Building Environmental Standards.

Stratégie de gestion du risque – Volet à PD

Bon nombre de facteurs peuvent représenter un risque pour la situation financière d'un régime de retraite. Les principaux sont le risque de capitalisation et le risque de placement.

Trois leviers principaux sont mis à la disposition des répondants des régimes de retraite pour les aider à gérer les risques des régimes :



Politique sur la capitalisation
(cotisations de l'employeur et du personnel)



Politique de placement
(stratégies d'amélioration du rendement ou de réduction du risque et stratégies de transfert des risques, comme l'assurance longévité et la souscription de rentes)



Politique sur les prestations
(niveau et type de prestations de retraite offertes)

Comprendre les facteurs de risque d'un régime de retraite

Risque de capitalisation

Le risque de capitalisation est l'un des principaux risques auxquels le Régime est exposé. Il s'agit du risque que les taux de croissance des placements et des cotisations ne soient pas suffisants, entraînant une incapacité à respecter les **obligations au titre des prestations de retraite**. Les principaux facteurs contribuant à cette incapacité pour le volet à PD du Régime de retraite de Postes Canada sont les suivants :

- la baisse des **taux d'actualisation**, c.-à-d. les taux d'intérêt nets de l'**inflation** (taux d'intérêt réels), entraînant une augmentation du **passif**;
- un rendement des placements insuffisant, entraînant une baisse de l'actif du Régime.

Tout au long de 2023, la situation de capitalisation du Régime a maintenu son excédent :

- Le passif du Régime a augmenté depuis la fin de 2022 en raison d'une légère diminution du taux d'actualisation réel du Régime.
- Les rendements positifs des placements du Régime pour 2023 ont entraîné une augmentation de l'actif du Régime au cours de la même période, ce qui a compensé l'augmentation du passif et a entraîné une situation de capitalisation très semblable d'une année à l'autre.

La nature imprévisible des marchés financiers peut entraîner des variations abruptes de l'actif et du passif, faisant évoluer la situation de capitalisation du Régime. De tels changements peuvent entraîner une non-concordance entre l'actif du Régime et ses obligations.

Placement en fonction du passif : Des études de l'actif-passif sont menées de temps à autre pour orienter la stratégie de placement du Régime. Ces études évaluent le rendement de différentes stratégies de placement selon différents scénarios économiques et examinent comment les risques importants pour nous pourraient évoluer dans différents marchés. Elles tiennent compte de l'âge des personnes participant au Régime, du nombre de personnes à la retraite et d'autres facteurs démographiques afin d'illustrer l'évolution des niveaux de cotisation et des mesures de sécurité des prestations de Postes Canada, comme le ratio de solvabilité et le ratio de capitalisation sur le plan de la continuité, au fil du temps.

L'objectif principal de la stratégie de placement est de réduire au minimum l'écart entre les taux de croissance des actifs nets de placement et des obligations au titre des prestations de retraite, tout en maintenant un taux de rendement raisonnable sur les placements du Régime. Pour ce faire, le Régime utilise une approche appelée « placement en fonction du passif », une stratégie de placement qui gère l'actif du Régime en fonction de son passif.

La volatilité de la capitalisation est réduite au minimum grâce à une meilleure concordance entre l'actif et le passif du Régime. La trajectoire de la stratégie de placement en fonction du passif fournit des balises définissant le moment où modifier la répartition cible de l'actif lorsque le ratio de solvabilité augmente à des niveaux précis. La pondération cible des titres à revenu fixe augmente à mesure que le niveau de solvabilité augmente. Enfin, la répartition cible d'**actifs non traditionnels** (actions de sociétés à capital fermé, biens immobiliers et infrastructure) est majorée graduellement pour potentiellement améliorer les rendements à long terme, tout en diversifiant le risque.

Le Comité des pensions gère le risque de capitalisation en effectuant un suivi et un examen réguliers du ratio de capitalisation pour s'assurer que les objectifs de capitalisation sont convenables et que les décisions de placement sont prises conformément à l'Énoncé des politiques et des procédures de placement du volet à prestations déterminées et tiennent compte des données démographiques et des obligations à long terme du Régime.

L'équipe de la Division des placements veille à la conformité avec les énoncés des politiques et des procédures de placement du Régime qui sont approuvés par le Comité des pensions et qui établissent les lignes directrices régissant les niveaux de risques prudents, en assurant une diversification par classe et type d'actif, entre les secteurs de l'industrie, les secteurs géographiques ou économiques et les styles de gestion, ainsi que par liquidité et **capitalisation boursière**. Les risques involontaires, tels que de fortes expositions ou une grande concentration dans un secteur industriel particulier, sont communiqués clairement aux gestionnaires de placement nécessaires, de même qu'à la direction des placements et au Comité des pensions.

Risques de placement

Le Régime est exposé à divers risques de placement qui peuvent avoir une incidence défavorable sur les flux de trésorerie, la situation financière et les revenus du Régime. Les risques de placement comprennent les risques liés aux actions détenues dans le portefeuille boursier, ainsi que le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit au sein du portefeuille de titres à revenu fixe. Les placements sont exposés au risque de prix et au risque de liquidité. Le risque de prix ou le risque d'évaluation se produit lorsque le prix payé pour un actif est trop élevé. L'équipe de la Division des placements et les gestionnaires de placements externes examinent minutieusement les mesures financières avant d'investir, afin d'éviter de trop payer. Le risque de liquidité est l'incapacité d'acheter ou de vendre un placement en temps opportun à un prix raisonnable.

Une grande partie du total de l'actif dispose d'une liquidité quotidienne et l'équipe de la Division des placements surveille les besoins de financement à court terme sur une base hebdomadaire.

Des placements sont également faits dans des marchés étrangers, alors il y a un risque de change qui est atténué partiellement par des stratégies de **couverture**. Des mesures supplémentaires sont prises pour réduire au minimum l'incidence défavorable potentielle de ces risques et pour optimiser les gains du portefeuille de placements, afin que le Régime puisse respecter sa promesse envers les participants et les participantes, soit de leur verser des prestations de retraite, à un coût raisonnable.

Le cadre de gestion des risques guide l'élaboration des stratégies de placement visant l'atteinte des objectifs globaux. À chaque catégorie d'actif sont associés des risques et des limites, telles que des limites quant à l'exposition aux risques, aux concentrations, aux leviers et aux contreparties. Chacune des classes d'actifs et les expositions aux risques qui s'imposent sont surveillées de près par l'équipe de la Division des placements. Des mesures sont prises au besoin, en conformité avec les énoncés des politiques et des procédures de placement du Régime.

Chaque trimestre, les risques de placement sont examinés par le Comité des pensions et le Comité consultatif de placement, en fonction des rapports fournis par l'équipe de la Division des placements.

Politique sur les prestations et autres risques

Le Régime est confronté à d'autres risques qui ne sont pas de nature financière, comme les facteurs démographiques, y compris la longévité réelle des titulaires de pension par rapport aux prévisions et les règles entourant la capitalisation des régimes de retraite régis par la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* ainsi que d'autres lois et normes applicables. Nous surveillons les tendances du secteur des pensions et les développements sur le plan de la loi pour prendre les mesures qui s'imposent lorsque des changements surviennent.

Énoncé des politiques et des procédures de placement – Volet à PD

Le Comité des pensions a établi un Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP) pour surveiller et gérer efficacement les risques de placement du Régime.

L'EPPP du volet à prestations déterminées (EPPP du volet à PD) sert à régir la politique et à diriger les placements de l'actif du volet à PD du Régime. L'EPPP du volet à PD précise la gouvernance de la caisse, les caractéristiques du Régime, le passif, les objectifs de placement, la politique sur la composition de l'actif, les investissements autorisés et les contraintes, ainsi que les autres exigences concernant l'investissement et l'administration de l'actif du volet à PD.

L'EPPP du volet à PD est examiné et approuvé une fois par année par le Comité des pensions. L'**actuaire** du Régime et les membres du Conseil consultatif des pensions reçoivent un exemplaire de l'EPPP du volet à PD mis à jour après son approbation. Les EPPP du Régime sont affichés sur le site **retraitescp.com**, à la rubrique Documents de gouvernance.

Stratégie de gestion du risque – Volet à CD

Les personnes participant au volet à CD ont un profil démographique diversifié, divers degrés d'expérience en placements et en finance, ainsi que différents niveaux de tolérance au risque. La Société est d'avis que la meilleure façon de répondre à leurs divers besoins de placement est d'offrir une gamme d'options de placement, y compris des options fondées sur le marché (fonds de placement) qui couvrent les principales catégories d'actif et la portée risque/rendement appropriée pour les fonds de retraite.

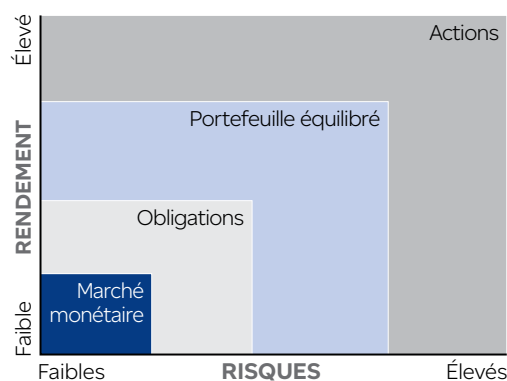
Différentes approches de fonds et de placement peuvent convenir à différents moments de la carrière de quelqu'un, puisque les options vont d'un faible risque/rendement à un risque/rendement plus élevé. Le site Web de la Canada Vie pour le volet à CD, macanadavieautravail.com, contient des outils et de l'information pour établir un profil d'investissement et une stratégie de placement, pouvant être révisés au fur et à mesure que la vie avance. Le site présente également toute l'information nécessaire sur les fonds de placement offerts et les rendements historiques des placements. Il incombe à chaque personne d'utiliser cette information et de faire des choix éclairés.

Si le rendement des placements est élevé pour des fonds comme les fonds à revenu fixe ou les fonds d'actions, les personnes participantes en récoltent les fruits et assument le risque. Les fonds distincts dans lesquels les cotisations sont investies sont détenus séparément de l'actif de la Canada Vie et, bien que la valeur des fonds fluctue, l'argent est toujours utilisé au profit des personnes participantes.

Certains fonds offerts dans le cadre du volet à CD du Régime de retraite comportent plus de risques que d'autres. Chaque personne doit se demander si elle est à l'aise avec le niveau de risque associé à sa répartition de l'actif. Les outils accessibles sur le site macanadavieautravail.com peuvent aider la prise de décisions.

Postes Canada examine le rendement des fonds du volet à CD du Régime de retraite au moins une fois par semestre et évalue périodiquement, mais pas moins d'une fois par année, le rendement du ou de la **gestionnaire du fonds** par rapport aux facteurs qualitatifs et quantitatifs pertinents, et peut proposer des changements à la sélection des fonds existants ou ajouter de nouveaux fonds, au besoin.

Comprendre les risques par rapport au rendement



Énoncé des politiques et des procédures de placement – Régimes d'accumulation du capital

Le Comité des pensions a établi un énoncé des politiques et des procédures de placement pour surveiller et gérer efficacement les risques de placement du Régime.

Le document Énoncé des politiques et des procédures de placement – Régimes d'accumulation du capital (EPPP – RAC) vise à régir la politique sur la structure de placement des **régimes d'accumulation du capital** offerts par Postes Canada, y compris le volet à CD du Régime. Ce document porte sur la gouvernance de la caisse, la structure de placement et les croyances en matière de placement, de même que les autres exigences d'investissement et d'administration de l'actif des régimes d'accumulation du capital.

Les objectifs de placement indiqués dans l'EPPP des régimes d'accumulation du capital sont réalisés dans le cadre des obligations contractuelles du fournisseur de services du volet à CD, la Canada Vie.

L'EPPP – RAC est examiné et approuvé une fois par année par le Comité des pensions. L'actuaire du Régime et les membres du Conseil consultatif des pensions reçoivent un exemplaire de l'EPPP des régimes d'accumulation du capital mis à jour après son approbation. Les EPPP du Régime sont affichés sur le site retraitescp.com, à la rubrique Documents de gouvernance.

Aperçu pour 2024

Examen des activités de gouvernance : Postes Canada effectuera un examen des activités de gouvernance qui répondent aux principales exigences des lignes directrices du Forum conjoint des autorités de réglementation du marché financier pour les régimes d'accumulation du capital.

Activités liées à l'administration : Postes Canada continuera de travailler à améliorer l'expérience des personnes participantes et à faire en sorte qu'elles ont accès aux meilleurs produits et services de leur catégorie.

Nos placements – Volet à PD



Michael A. Butera

Vice-président, Caisse de retraite, et directeur des placements

Le rendement du marché en 2023 a été très différent de celui observé en 2022. Plusieurs catégories d'actif ont affiché de meilleurs rendements qu'en 2022, dépassant ainsi les attentes consensuelles. La croissance mondiale est demeurée positive. Les banques centrales ont suspendu les hausses de taux d'intérêt, l'inflation a ralenti, la croissance des bénéfices s'est poursuivie et le marché du travail a gardé toute sa vigueur, ce qui a contribué à une année meilleure que prévu. L'année s'est terminée par une remontée généralisée des actions en novembre et en décembre, alors que la Réserve fédérale a indiqué que ses hausses de taux pourraient prendre fin.

Le volet à PD du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes a affiché un rendement absolu positif pour l'année. Le rendement du Régime a été concurrentiel par rapport à celui d'autres régimes de retraite.

Les actifs nets de placement du Régime totalisaient 30,8 milliards de dollars au 31 décembre 2023, par rapport à 29,5 milliards de dollars et à 32,3 milliards de dollars à la fin de 2022 et 2021, respectivement. Après avoir largement dépassé son indice de référence en 2022, le Régime a enregistré un rendement de 7,7 % en 2023, ce qui est inférieur à son indice de référence de 9,9 %. Le rendement du Régime en 2023 le place dans la moyenne des régimes de retraite canadiens.

Au cours des quatre dernières années civiles, le Régime a affiché un rendement de 5,1 %, ce qui est supérieur à son indice de référence de 4,2 %. À long terme, le rendement supérieur du Régime s'est poursuivi. Sur 10 ans, le rendement annuel moyen du Régime était de 7,2 %. Au cours de cette période, le Régime a surpassé son indice de référence de 6,1 % et son objectif de rendement au fil du temps de 6,5 %. Nous attribuons ce succès en partie à la stratégie de placement du Régime. En gérant notre portefeuille de façon active, nous avons généré une valeur ajoutée supérieure de 3,1 milliards de dollars au rendement de l'indice de référence au cours des 10 dernières années.

Le Régime met en œuvre la stratégie de placement qui a été approuvée par le Conseil d'administration en 2022. La stratégie est axée sur le maintien de la viabilité du Régime par l'entremise de la réduction graduelle de la volatilité entre les actifs nets de placement et les obligations au titre des prestations de retraite, tout en maintenant le rendement des placements pour les personnes participantes. Cette approche rigoureuse pour la réduction du risque augmente la pondération des placements non traditionnels, tels que les biens immobiliers, les infrastructures et les fonds d'investissement privés. La stratégie a également créé une pondération particulière des titres de créance privés, a entamé une pondération internationale pour le portefeuille d'actions de sociétés ouvertes et a créé une pondération en trésorerie en fonction des besoins de liquidité de la caisse de retraite. En raison de la hausse des taux d'intérêt, le ratio de solvabilité du Régime s'est amélioré, ce qui a entraîné une exonération de cotisations pour le répondant du Régime. Le taux de superposition d'obligations a également été relevé afin d'augmenter l'exposition du fonds aux titres à revenu fixe d'appariement au passif.

Principaux facteurs de rendement du Régime

- Tout au long de l'année, le ralentissement général de l'inflation a fourni aux banques centrales l'occasion de suspendre les hausses de taux d'intérêt. À l'échelle mondiale, les marchés boursiers ont connu une reprise remarquable après leur pire rendement depuis la crise financière. Malgré l'escalade des troubles géopolitiques et la volatilité continue du marché, les actions mondiales ont connu une hausse importante. Les actions américaines à forte capitalisation et l'activité économique au Canada et dans l'EAEO (Europe, Australasie et Extrême-Orient), particulièrement au Japon, ont généré de la valeur ajoutée. Les secteurs sensibles aux taux d'intérêt ont commencé à en profiter, tandis que les secteurs cycliques, des technologies à forte croissance, des communications et des biens de consommation discrétionnaire ont connu un rebond incroyable, devenant de loin les secteurs les plus performants de l'année. L'année 2023 a en quelque sorte été l'inverse de 2022. Les titres qui ont affiché le meilleur rendement en 2022 – secteur de l'énergie, actions de valeur et actions défensives (biens de consommation, services publics et soins de santé) – ont enregistré le rendement le plus faible en 2023.

- En ce qui concerne les titres à revenu fixe, les trois mandats activement gérés ont largement dépassé leurs indices de référence, en particulier le mandat pour les titres universels canadiens, qui a affiché un rendement fortement supérieur. Ce résultat a été dû en grande partie à une position prudente, mais sélective, en matière de crédit, combinée à la gestion tactique de la courbe de rendement et de la durée au début de 2023.
- Le portefeuille d'infrastructures a surpassé son indice de référence malgré l'incertitude macroéconomique mondiale, ce qui démontre qu'il n'est pas affecté par l'inflation, les hausses de taux d'intérêt et les tensions géopolitiques. L'augmentation de la valeur du marché du portefeuille d'infrastructures est attribuable à une combinaison de nouveaux déploiements et d'augmentations des évaluations, déduction faite des distributions et de la réalisation des actifs.
- La hausse des **taux des obligations** d'État a soutenu les rendements absolus positifs pour les titres de créance privés. Toutefois, sur le plan du rendement relatif, le portefeuille de titres de créance privés a enregistré un rendement inférieur en 2023 en raison d'un moins grand nombre de positions à long terme à taux fixe et d'un plus grand nombre de placements à taux d'intérêt variable par rapport à l'indice de référence.
- La hausse des taux d'intérêt, la baisse des transactions et l'incertitude des perspectives économiques ont pesé sur les évaluations des sociétés du portefeuille. Cela a contribué au rendement légèrement positif du portefeuille d'actions de sociétés à capital fermé, qui a fait moins bien que son indice de référence pour l'année. L'indice de référence a été soutenu par les prévisions de baisses des taux d'intérêt et de rendement supérieur des actions des grandes entreprises du secteur des technologies. Les actions de sociétés à capital fermé ont largement surpassé leur indice de référence en 2022.
- Bien que le portefeuille des biens immobiliers ait enregistré des revenus stables grâce à ses actifs de placement, le rendement global a été négatif. Cette situation est attribuable à la détérioration de la confiance des investisseurs en raison de l'inflation et des hausses de taux d'intérêt, ce qui s'est traduit par des exigences de rendement plus élevées pour toutes les catégories d'actif. Le secteur des bureaux a été particulièrement touché par la baisse de la demande et la hausse des taux d'occupation en raison des structures de travail hybrides.

Voici quelques évolutions des marchés financiers qui ont eu une incidence sur les actifs nets de placement du Régime en 2023 :

Le contexte à la fin de 2023 était très différent de son début. Au début de 2023, selon le consensus, l'économie mondiale allait basculer en récession, mais ce n'est pas arrivé.

Au début de l'année, les banques centrales ont continué de relever les taux d'intérêt pour combattre l'inflation. L'objectif était d'éviter qu'une inflation supérieure au taux cible ne s'installe durablement, une situation où l'inflation se nourrit d'elle-même et devient de plus en plus difficile à contenir. Le taux d'inflation cible des banques centrales est généralement de l'ordre de 2 %. Le taux de croissance de l'inflation au Canada (indice des prix à la consommation) a ralenti à 3,9 % en 2023, par rapport à 6,8 % en 2022.

La Banque du Canada a augmenté son taux directeur à trois reprises en 2023, chaque fois de 0,25 %, jusqu'en juillet 2023, et il est demeuré à 5,0 % jusqu'à la fin de l'année. Le taux des fonds fédéraux américains a commencé l'année à 4,50 %, et après quatre hausses de 0,25 % jusqu'à la fin de juillet 2023, il a terminé l'année à 5,50 %.

En ce qui concerne les marchés des titres à revenu fixe, les taux des obligations ont augmenté avant chaque hausse des taux d'intérêt appliquée par les banques centrales. Le taux des obligations fédérales à 10 ans a bondi entre mai et octobre, atteignant 4,3 %, son plus haut niveau en 16 ans, avant de redescendre aux niveaux du début de 2023. Le taux des obligations canadiennes à 10 ans était de 3,1 % à la fin de décembre 2023, ce qui est pratiquement inchangé par rapport à la fin de décembre 2022.

Le cours des actions a été extrêmement volatile. Les marchés boursiers mondiaux ont connu plusieurs mois de volatilité. Les actions américaines à forte capitalisation ont rebondi après leur forte baisse en 2022 en raison de l'enthousiasme suscité par l'intelligence artificielle (IA) générative. Une poignée d'actions du secteur des technologies de l'information a généré une grande partie des gains. Les marchés boursiers ont reculé d'août à octobre, subissant presque des corrections, alors que les taux des obligations ont augmenté rapidement et que les marchés financiers commençaient à croire que les banques centrales maintiendraient les taux d'intérêt à la hausse pendant plus longtemps. Une remontée généralisée des actions a eu lieu en novembre et en décembre, alors que les prévisions consensuelles ont connu un nouveau revirement et que la Réserve fédérale a indiqué que ses hausses de taux pourraient prendre fin. Les secteurs sensibles aux taux d'intérêt ont commencé à en profiter, tandis que le secteur des technologies de l'information a continué d'enregistrer des gains.

Tout au long de 2023, le taux de change par rapport au dollar américain a varié. Le dollar américain s'est fortement déprécié au quatrième trimestre de 2023, tandis que les investisseurs ont rééquilibré leurs portefeuilles à l'égard des actifs à risque.

L'économie mondiale a continué de croître, bien que sa trajectoire ait été plus lente. L'inflation s'est estompée et le marché du travail a résisté malgré la hausse des coûts d'emprunt, les taux d'intérêt mondiaux ayant atteint des sommets inégalés depuis quatre décennies, en les rajustant en fonction de l'inflation.

Des rendements médiocres dans les actions défensives et de valeur, les biens immobiliers, les actions de sociétés à capital fermé, les obligations indexées sur l'inflation et les actions des marchés émergents, ainsi qu'un rebond incroyable dans un petit nombre d'actions américaines du secteur des technologies à forte croissance, ont entraîné un rendement du Régime de 7,7 %, en deçà de son indice de référence de 9,9 %. Le passif du Régime a continué de diminuer en raison de l'augmentation des taux des obligations. Le Régime a renforcé sa stratégie de superposition d'obligations afin d'augmenter le ratio de couverture des taux d'intérêt.

Compte tenu de la hausse du taux d'actualisation réel (taux d'intérêt) et de notre gestion prudente des placements, le ratio de solvabilité du Régime est demeuré solide en 2023. Le ratio de solvabilité s'établissait à 108,7 % au début de l'année et était de 107,2 % en date du 31 décembre 2023.

Étant donné que le ratio de solvabilité a continué d'être supérieur à 105 %, la Société, à titre de répondante du volet à PD du Régime, a été exonérée de cotisations en 2023 et devrait l'être encore en 2024.

Objectifs de placement

Les objectifs de placement du Régime consistent à sélectionner la composition de l'actif et le niveau de risque qui conviennent afin de réaliser un rendement qui dépasse l'indice de référence et de répondre aux besoins en capitalisation à long terme du Régime. De solides décisions de placement contribuent à rendre le Régime viable et abordable et aident Postes Canada à respecter sa promesse envers les participants et participantes au Régime, soit de leur verser des prestations de retraite à un coût raisonnable.

La stratégie de gestion de l'actif et du passif du Régime est mise à jour tous les trois ans. Cette stratégie fournit des instructions sur la façon de maximiser le rendement des actifs afin de respecter les promesses du Régime tout en réduisant au minimum les fluctuations de la situation de capitalisation du Régime et toute obligation de paiement de solvabilité du répondant. En 2022, le Conseil d'administration a approuvé l'étude qui a mis à jour la stratégie de gestion de l'actif et du passif.

L'exécution de la stratégie est en cours et se traduit par l'augmentation de la pondération des catégories d'actifs non traditionnels du marché privé, y compris les biens immobiliers, les actions de sociétés fermées et les infrastructures. De plus, une pondération particulière des titres de créance privés a été établie. La mise en œuvre d'une approche internationale pour les actions de sociétés ouvertes a été lancée. Une pondération en trésorerie a été créée compte tenu des besoins en liquidités de la caisse de retraite. Le taux de superposition

d'obligations est passé de 8 % à un peu plus de 10 % afin d'augmenter l'exposition du fonds aux titres à revenu fixe d'appariement au passif. La superposition d'actions a été mise au point pour améliorer les rendements et gérer les risques.

L'EPPP du volet à PD du Régime a été mis à jour après l'approbation de la stratégie par le Conseil. Il est mis à jour chaque fois que le Régime passe à une nouvelle composition de l'actif et est examiné tous les ans.

La stratégie de gestion de l'actif et du passif assure une composition de l'actif du Régime permettant de combler au mieux son passif et de réduire le risque lié aux taux d'intérêt au fil du temps. L'adoption de la stratégie a fait diminuer la volatilité de la situation de capitalisation du Régime.

À long terme, le rendement supérieur du Régime par rapport à son portefeuille de référence s'est poursuivi. Le portefeuille de référence du Régime représente le rendement de l'indice du marché pour chacune des catégories d'actif du Régime. Sur 10 ans, le rendement annuel moyen du Régime était de 7,2 %, ce qui signifie que le Régime a surpassé son indice de référence de 6,1 % et son objectif de rendement au fil du temps de 6,5 %. À court terme, le Régime utilise un portefeuille de référence pour évaluer le rendement des placements.

Composition de l'actif

La composition de l'actif du Régime est conçue dans le but de maximiser les occasions de croissance, de réduire au minimum les risques et de répondre aux exigences de gestion des risques. Conformément à la stratégie, les fourchettes et les cibles de la composition de l'actif du Régime ont été rajustées après que le Conseil a approuvé la stratégie de placement. À la fin de 2023, la composition de l'actif vise 57,0 % d'actions (de sociétés ouvertes et de sociétés à capital fermé), de biens immobiliers et d'infrastructure, et 43,0 % de titres à revenu fixe.

La composition de l'actif est déterminée en vue de fournir au Régime un taux de rendement net à long terme qui est supérieur de 4,5 % au taux d'inflation prévu de 2,0 %, ce qui équivaut à un taux total de 6,5 %. On estime que ce taux peut appuyer les objectifs de placement du Régime ainsi que la croissance de ses obligations au titre des prestations de retraite.

À tout moment, la composition de l'actif peut varier par rapport aux objectifs à long terme. L'EPPP du volet à PD a fixé des limites minimales et maximales afin d'avoir une

certaine flexibilité lorsque les conditions du marché changent. La composition de l'actif du Régime, au 31 décembre 2023, était de 53,6 % d'actions (de sociétés ouvertes et de sociétés à capital fermé), de biens immobiliers et d'infrastructure, et de 46,4 % de titres à revenu fixe et de liquidités.

Le rendement de chaque catégorie d'actif est évalué par rapport à son propre indice de référence pertinent. Au cours de l'année, le Régime a renforcé sa stratégie de superposition d'obligations afin d'augmenter le ratio de couverture des taux d'intérêt. Cette initiative a été financée par des liquidités provenant d'actions qui ont été réinvesties dans des obligations et des instruments dérivés. Le Régime a maintenu un ratio de solvabilité supérieur à 100 % en raison de la hausse des taux d'intérêt par rapport à un niveau déjà élevé l'année précédente. L'équipe chargée des placements se fonde sur ses connaissances et son savoir-faire pour administrer le portefeuille conformément à l'orientation fournie par l'EPPP du volet à PD.

Rendement de la caisse de retraite

Le Régime a affiché un taux de rendement de 7,7 % en 2023, par rapport à son indice de référence fixé à 9,9 %.

À moyen terme, le rendement annuel moyen sur 4 ans est de 5,1 % et, à long terme, le rendement moyen sur 10 ans est de 7,2 %. Ce résultat se compare favorablement aux indices de référence du portefeuille de la caisse, qui se situent à 4,3 % et à 6,1 % pour les mêmes périodes. L'évolution de la stratégie du Régime a contribué au succès de ces placements.

Les catégories d'actif du Régime qui ont enregistré les meilleurs rendements de l'année ont été les actions de sociétés ouvertes, les infrastructures et les titres à revenu fixe, étant donné que les banques centrales ont suspendu les hausses de taux d'intérêt en milieu d'année lorsque l'inflation s'est atténuée à l'échelle mondiale. La valeur des biens immobiliers a légèrement diminué au cours de l'année, car les investisseurs ont augmenté leurs exigences en matière de rendement et la demande a ralenti. Malgré tout, le portefeuille a dépassé le rendement de l'indice de référence.

Les actions canadiennes ont affiché des rendements absolus et relatifs positifs, grâce à une sélection judicieuse des titres dans les portefeuilles actifs et à une remontée du marché boursier canadien. Les actions américaines ont

enregistré les rendements absolus les plus élevés en 2023, mais ont accusé du retard sur leur indice de référence, l'indice S&P 500. L'indice S&P 500 a rebondi par rapport à 2022, sa pire année depuis 2008, terminant 2023 avec un rendement de 22,9 %, stimulé par les secteurs cycliques des technologies à forte croissance, des communications et des biens de consommation discrétionnaire. En fait, la majeure partie du rendement de l'indice S&P 500 est attribuable aux actions de sept sociétés technologiques, et l'équipe de placement a décidé de ne pas sacrifier une diversification prudente pour courir après le rendement. Les actions internationales ont affiché de solides rendements absolus en raison des solides rendements des actions internationales des pays développés. Les rendements des marchés émergents ont été positifs, bien qu'ils aient été inférieurs à ceux des autres marchés.

L'équipe chargée des actions en gestion active a terminé la première étape de sa transition vers une pondération canadienne et internationale. L'équipe chargée des fonds d'investissement internes a mis en œuvre des swaps sur rendement total pour ses deux portefeuilles afin de compléter ses approches de placement conventionnelles, en plus de déployer des efforts concertés pour travailler en étroite collaboration avec l'équipe Investissement des opérations afin d'améliorer les fonctions existantes.

En ce qui concerne les titres à revenu fixe, les trois mandats activement gérés ont largement dépassé leurs indices de référence. Le mandat pour les titres universels canadiens a affiché un rendement fortement supérieur en raison d'une position prudente, mais sélective, en matière de crédit, combinée à la gestion tactique de la courbe de rendement et de la durée au début de 2023. Le portefeuille d'obligations à long terme a surpassé son indice de référence principalement en raison de la gestion avisée de la courbe de rendement et de la durée, tandis que le portefeuille de titres universels et de titres de sociétés a également profité de la surpondération sélective dans les secteurs des services financiers et des biens immobiliers, qui ont enregistré un rendement supérieur au cours de la deuxième moitié de 2023.

L'équipe chargée du portefeuille de titres à revenu fixe a terminé sa transition opérationnelle vers un système de gestion de portefeuille hybride. L'équipe continuera d'automatiser et d'optimiser ses fonctions de production de rapports et de rendement interne et participera aux futures initiatives de mise en œuvre du système à l'échelle du Régime.

Le portefeuille d'infrastructures a surpassé son indice de référence malgré l'incertitude macroéconomique mondiale, ce qui démontre qu'il n'est pas affecté par l'inflation, les hausses de taux d'intérêt et les tensions géopolitiques. L'augmentation de la valeur du marché du portefeuille d'infrastructures est attribuable à une combinaison de nouveaux déploiements et d'augmentations des évaluations, déduction faite des distributions et de la réalisation des actifs.

L'équipe chargée des placements en infrastructure a continué de mettre en œuvre une stratégie de placement plus active et a effectué deux placements : un investissement conjoint dans une entreprise propriétaire ou exploitante de tours de réseau sans fil et un engagement accru envers une plateforme de production d'énergie renouvelable en Amérique du Nord.

La hausse des taux des obligations d'État a soutenu les rendements absolus positifs pour les titres de créance privés. Sur le plan du rendement relatif, le portefeuille de titres de créance privés a enregistré un rendement inférieur en 2023 en raison d'un moins grand nombre de positions à long terme à taux fixe et d'un plus grand nombre de placements à taux d'intérêt variable par rapport à l'indice de référence.

L'équipe chargée du portefeuille de titres de créance privés a fait des progrès dans le cadre de son plan de diversification dans les régions et les types d'actifs au cours de l'année. Il est à noter qu'elle a pris plusieurs engagements envers des fonds au cours de 2023, ce qui devrait stimuler ses placements en dehors de l'Amérique du Nord en temps opportun.

Les rendements des actions de sociétés à capital fermé ont été légèrement positifs en 2023, car la hausse des taux d'intérêt, la baisse des transactions et l'incertitude macroéconomique ont incité les gestionnaires à garder les évaluations des sociétés du portefeuille relativement inchangées pour l'année. Sur le plan relatif, le portefeuille a enregistré un rendement inférieur à celui de son indice de référence, car le rendement de l'indice a été stimulé par l'optimisme face à d'éventuelles baisses des taux d'intérêt de la Réserve fédérale et le rendement solide des actions des « sept magnifiques ». Ces deux circonstances n'ont toutefois pas eu d'incidence sur le portefeuille d'actions de sociétés à capital fermé.

Bien que le portefeuille des biens immobiliers ait enregistré des revenus stables grâce à ses actifs de placement en 2023, le rendement global a été négatif en raison de la détérioration de la confiance des investisseurs attribuable à l'inflation et à la hausse des taux d'intérêt, ce qui s'est traduit par des exigences accrues en matière de rendement pour toutes les catégories d'actif. Le secteur des bureaux a été particulièrement touché par la baisse de la demande et la hausse des taux d'inoccupation causée par les structures de travail hybrides. Le Régime a continué d'investir dans les principaux actifs ayant un flux de trésorerie et un potentiel de croissance solides, conformément à la stratégie du portefeuille, y compris dans le développement d'actifs à long terme et la construction d'actifs des secteurs industriel et logistique intégrant des caractéristiques de conception carboneutre. Dans l'ensemble, le portefeuille des biens immobiliers a dépassé le rendement de l'indice de référence.

Aperçu pour 2024

La volatilité de la situation de capitalisation, le mouvement du rendement des placements et les obligations au titre des prestations de retraite feront toujours l'objet d'une surveillance étroite. L'équipe de la Division des placements du Régime continuera de mettre en œuvre ses priorités stratégiques, qui sont fondées sur la répartition stratégique des actifs approuvée par le Conseil d'administration.

La restructuration du portefeuille d'actions de sociétés ouvertes se poursuivra. En 2024, le Régime peaufinera son plan de mise en œuvre pour la construction de portefeuilles et continuera d'effectuer une recherche et une sélection de gestionnaires pour certaines sous-catégories d'actions de sociétés ouvertes gérées à l'externe.

L'équipe chargée du portefeuille d'actions géré à l'interne s'est engagée à perfectionner le programme de superposition de produits dérivés afin d'améliorer les rendements et de gérer les risques. Les efforts concertés pour travailler en étroite collaboration avec l'équipe Investissement des opérations afin d'améliorer les fonctions existantes se poursuivront. L'accent sera mis sur l'innovation et l'amélioration des processus dans les segments de salle des marchés, de suivi de marché et de service de post-marché afin de maximiser l'efficacité du processus d'investissement.

En 2024, l'équipe chargée du portefeuille de titres à revenu fixe prévoit miser sur le succès de cette année et continuer de faire preuve de prudence en matière de gestion du risque alors que nous entrons dans une période d'incertitude accrue sur le marché, la persistance de l'inflation et la réaction de la Réserve fédérale étant les principales préoccupations.

Le Régime continuera d'augmenter ses placements dans des actifs non traditionnels. L'équipe chargée du portefeuille d'infrastructures continuera de mettre l'accent sur nos relations avec les gestionnaires de placements, tout en établissant de nouvelles relations afin d'atteindre les objectifs de mise en œuvre. Le co-investissement demeurera un élément clé de la stratégie et visera à combler les lacunes dans des secteurs ou des régions donnés. La volonté d'investir à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe devrait se concentrer sur les marchés développés et politiquement stables grâce à des co-investissements avec de solides gestionnaires. Le recrutement de personnel à rendement élevé permettra de pourvoir les postes actuellement vacants et appuiera la croissance du portefeuille. Nous élargirons notre gamme d'outils de

gestion des placements afin d'améliorer la couverture des placements, l'exécution des transactions et les capacités d'analyse et de gestion du portefeuille.

L'équipe chargée du portefeuille de titres de créance privés continuera d'établir de nouvelles relations avec les gestionnaires et de financer les placements afin de constituer un portefeuille de placements plus large. Au cours de l'année à venir, d'autres engagements seront pris envers les placements afin d'améliorer la diversification sur le plan de la stratégie de placement, des titres de créance ainsi que sur le plan géographique.

L'équipe chargée du portefeuille d'actions de sociétés à capital fermé poursuivra son travail avec les gestionnaires déjà partenaires qui ont affiché un solide rendement, tout en s'efforçant de repérer les gestionnaires de placements basés sur de fortes convictions qui étaient auparavant difficiles d'accès. De plus, l'équipe travaillera à de nouveaux investissements dans les actions de croissance et au développement de projets à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

En 2024, les objectifs pour le portefeuille des biens immobiliers comprennent l'expansion de la répartition des actifs étrangers, la diversification de la base d'actifs avec des placements non traditionnels, la réduction de l'exposition aux actifs de bureau et la poursuite de la décarbonisation du portefeuille.

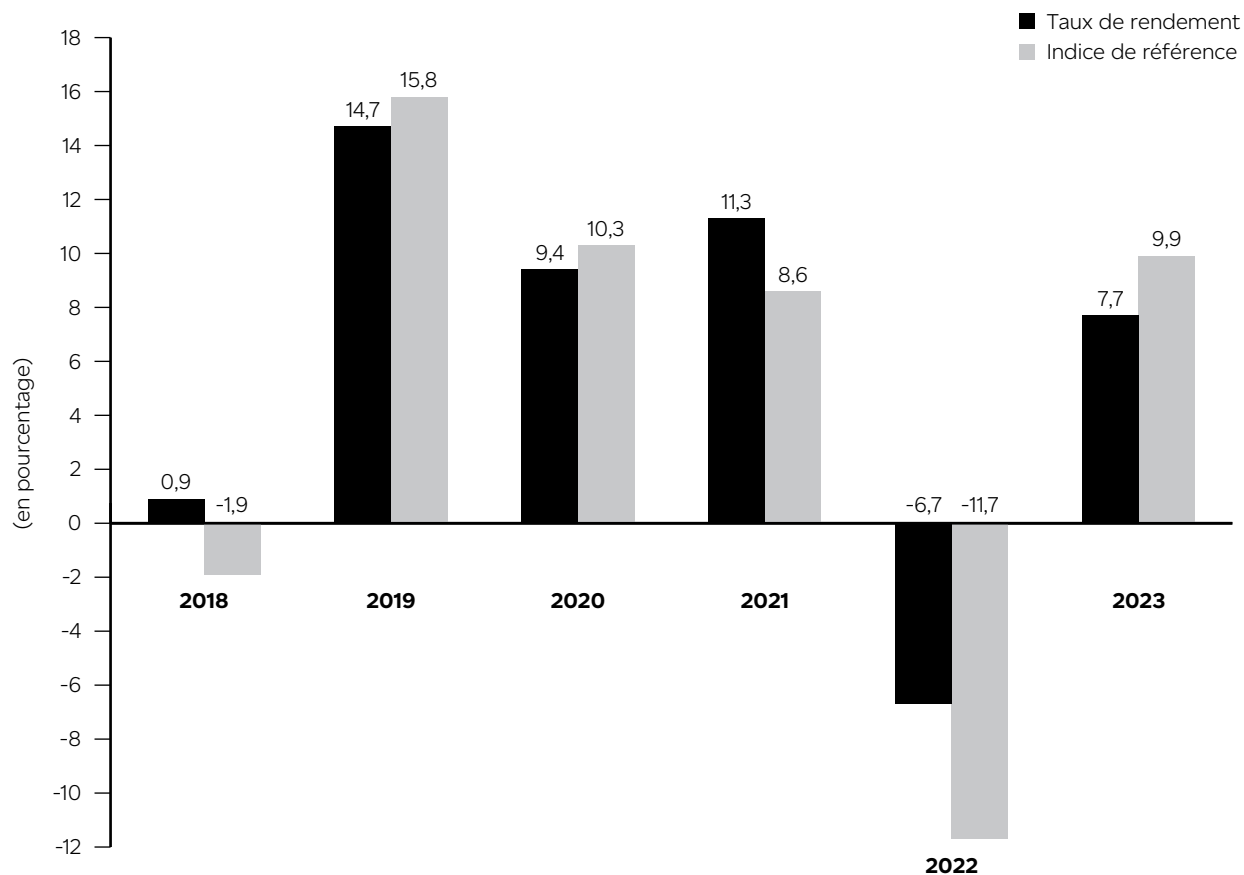
En 2024, le Régime achèvera notre principale priorité en matière d'ESG : notre Plan d'action pour le climat.

Ce Plan continuera d'intégrer des considérations sur les changements climatiques dans l'élaboration de notre portefeuille et la sélection des gestionnaires; d'établir des objectifs provisoires pour les changements climatiques conformes à l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050; de déterminer nos priorités pour l'engagement et la sensibilisation; et de renforcer les capacités en matière de changements climatiques au sein de l'équipe de placement.

Nous maintiendrons notre engagement visant à atteindre les objectifs de capitalisation à long terme du Régime.

Au moyen de la répartition de l'actif et de l'atténuation des risques appropriées à l'égard de nos obligations, nous cherchons à obtenir un rendement supérieur au portefeuille de référence tout en tenant compte des changements économiques et démographiques. Nous continuerons à mettre en œuvre des stratégies visant à augmenter le rendement durable sans prendre de risques inutiles.

Taux de rendement par rapport à l'indice de référence

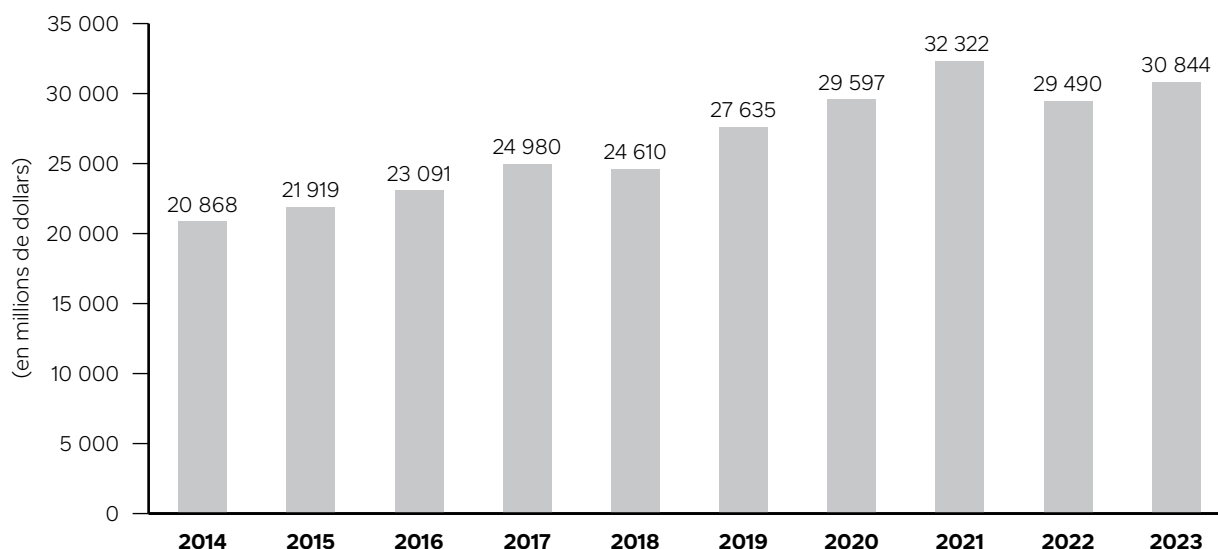


[Taux de rendement par rapport à l'indice de référence – Tableau des données](#)

Taux de rendement

	Depuis la création du Régime	Au cours des 10 dernières années	Au cours des 5 dernières années	2022	2023
Notre Régime	6,6 %	7,2 %	7,0 %	-6,7 %	7,7 %
Notre indice de référence	5,4 %	6,1 %	6,5 %	-11,7 %	9,9 %
Taux de rendement visé à long terme			6,5 %		

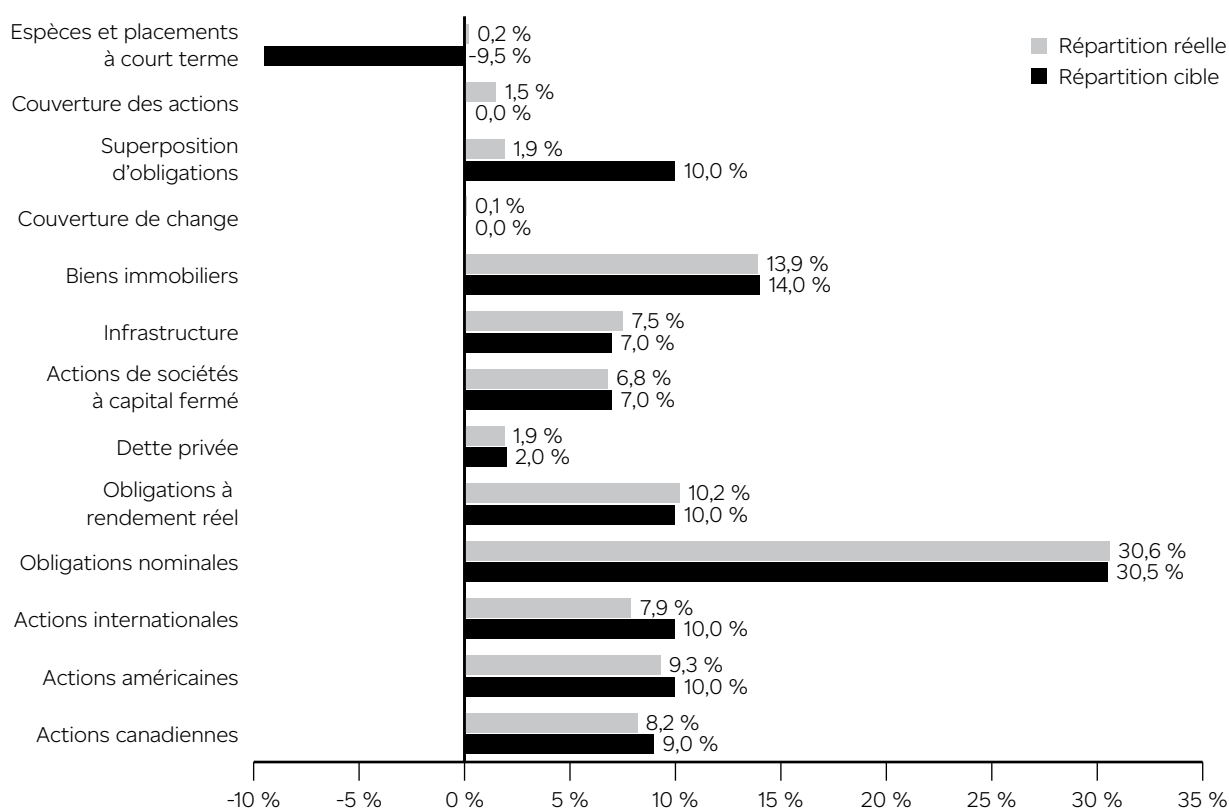
Actifs nets de placement



Les actifs nets de placement correspondent à la somme des placements et des créances relatives aux placements, moins les passifs liés aux placements.

[Actifs nets de placement – Tableau des données](#)

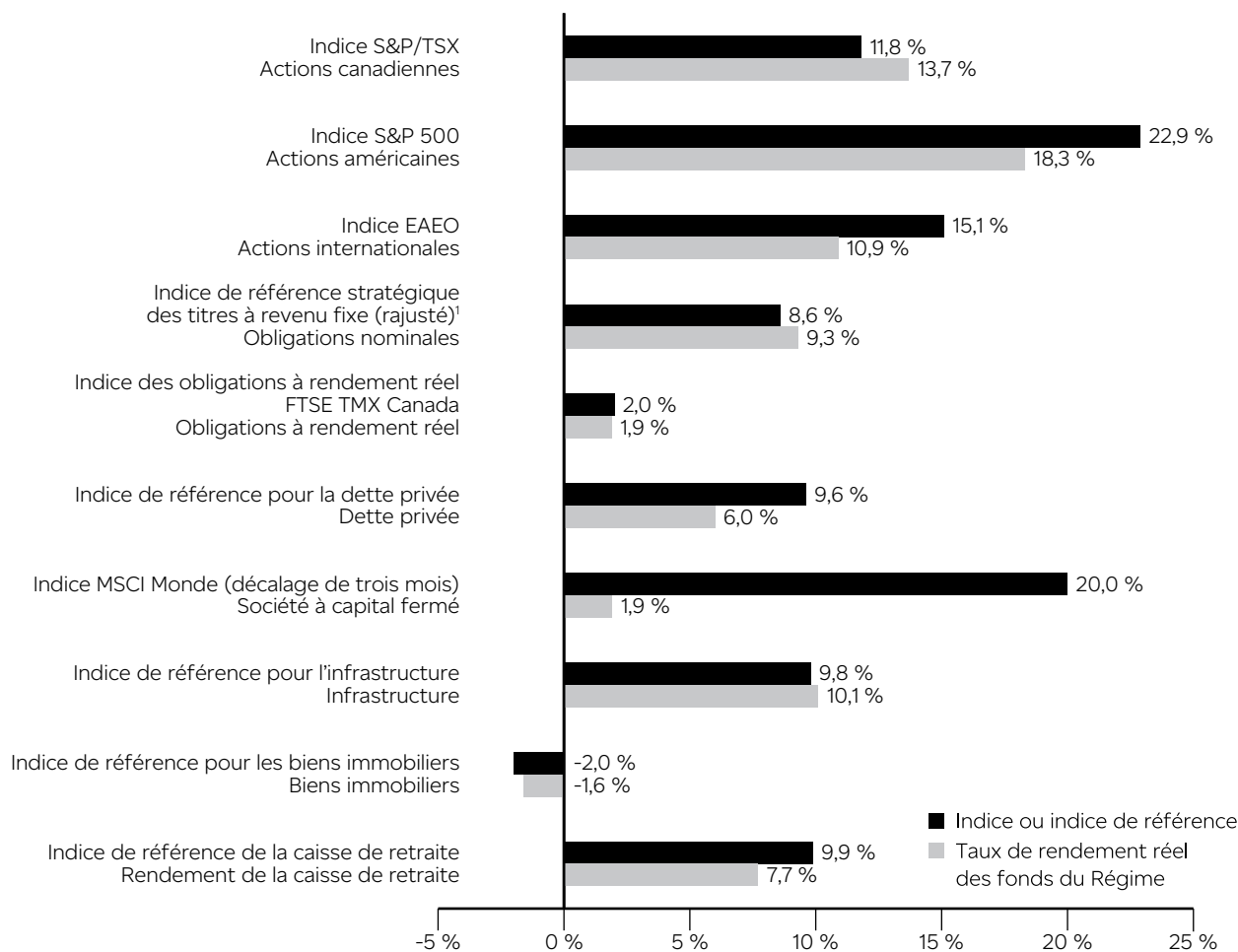
Composition de l'actif



Les actions internationales comprennent les marchés émergents. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres en raison de l'arrondissement.

[Composition de l'actif \(volet à PD\) – Tableau des données](#)

Taux de rendement par classe d'actif et pour l'ensemble du Régime



1. Indice de référence stratégique des titres à revenu fixe excluant l'indice des obligations à rendement réel et l'indice de référence des titres de créance de sociétés privées.

[Taux de rendement par classe d'actif et pour l'ensemble du Régime – Tableau des données](#)

Coûts de gestion des placements

Sondage de CEM Benchmarking

Par tranche de 100 \$ d'actifs moyens	2018	2019	2020	2021	2022
Régime	0,41 \$	0,42 \$	0,41 \$	0,40 \$	0,41 \$
Groupe de pairs	0,48 \$	0,47 \$	0,47 \$	0,45 \$	0,49 \$
Indice de référence	0,48 \$	0,46 \$	0,43 \$	0,43 \$	0,47 \$

Les coûts des placements du Régime sont inférieurs de 15,7 millions de dollars à ceux de l'indice de référence.

Portefeuille d'actions de plus de 0,25 % de l'actif du Régime

Au 31 décembre 2023 (en millions de dollars)

	Valeur du marché	Pourcentage de la caisse
Microsoft Corp.	103,9	0,34
Apple Inc.	97,8	0,32
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	77,3	0,25
Banque Royale du Canada	76,7	0,25
	355,7 \$	1,16 %

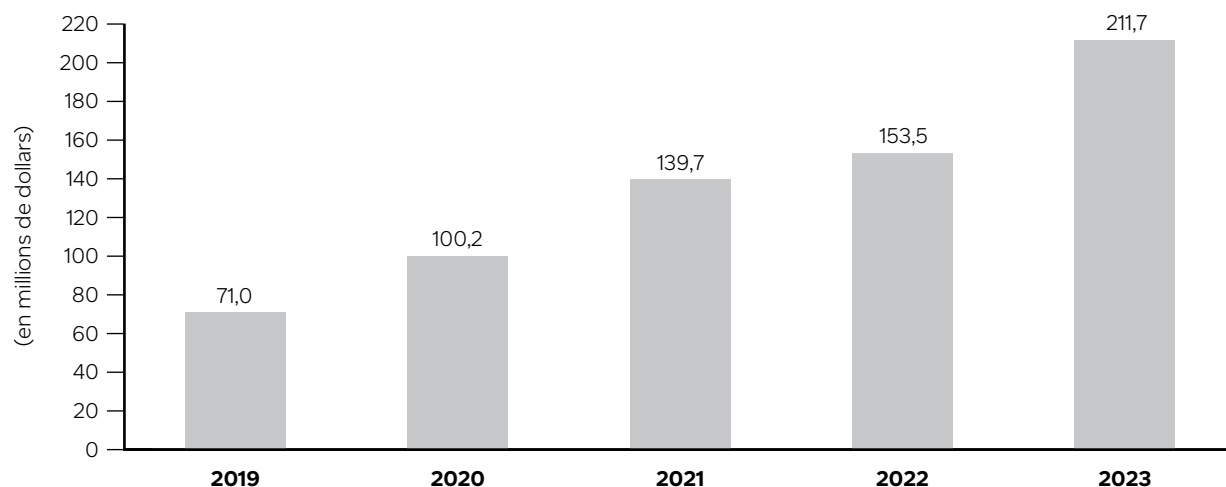
Nos placements – Volet à CD

Taux de rendement

Au 31 décembre 2023

Fond	1 an	5 ans	10 ans
Fonds indiciel LifePath® 2020 BlackRock	9,63	4,92	5,44
Fonds indiciel LifePath® 2025 BlackRock	10,02	5,72	6,12
Fonds indiciel LifePath® 2030 BlackRock	11,06	6,77	6,78
Fonds indiciel LifePath® 2035 BlackRock	12,06	7,76	7,46
Fonds indiciel LifePath® 2040 BlackRock	13,08	8,71	8,15
Fonds indiciel LifePath® 2045 BlackRock	14,13	9,53	8,75
Fonds indiciel LifePath® 2050 BlackRock	14,91	10,06	9,12
Fonds indiciel LifePath® 2055 BlackRock	15,26	10,17	s.o.
Fonds indiciel LifePath® 2060 BlackRock	15,23	10,03	s.o.
Fonds indiciel LifePath® 2065 BlackRock	15,03	s.o.	s.o.
Fonds indiciel LifePath® retraite BlackRock	9,61	4,87	s.o.
Fonds indiciel actions É.-U. BlackRock	22,80	14,81	14,43
Actions canadiennes CC&L	10,99	12,89	8,68
Actions mondiales MFS	17,44	12,36	11,22
Actions internationales MFS	17,13	10,72	9,05
Marché monétaire Mackenzie	5,05	1,98	1,47
Fonds indiciel d'obligations canadiennes GPTD	6,61	1,15	2,29
Actions canadiennes GPTD	11,72	11,30	7,61

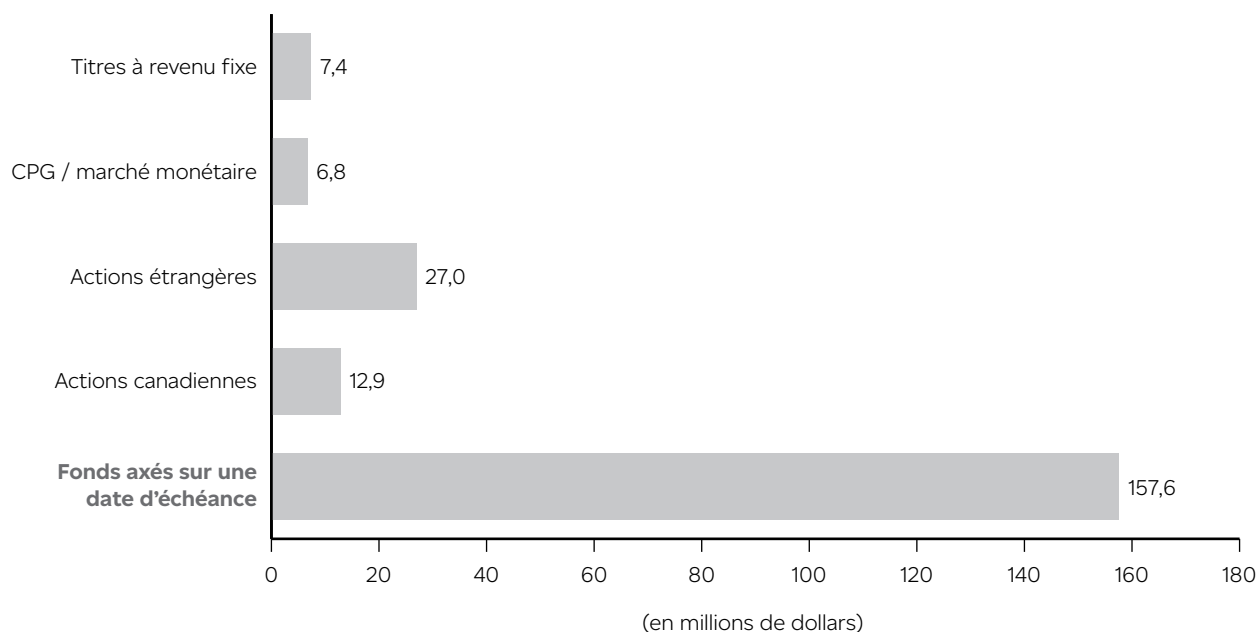
Actifs de placement



[Actifs de placement – Tableau des données](#)

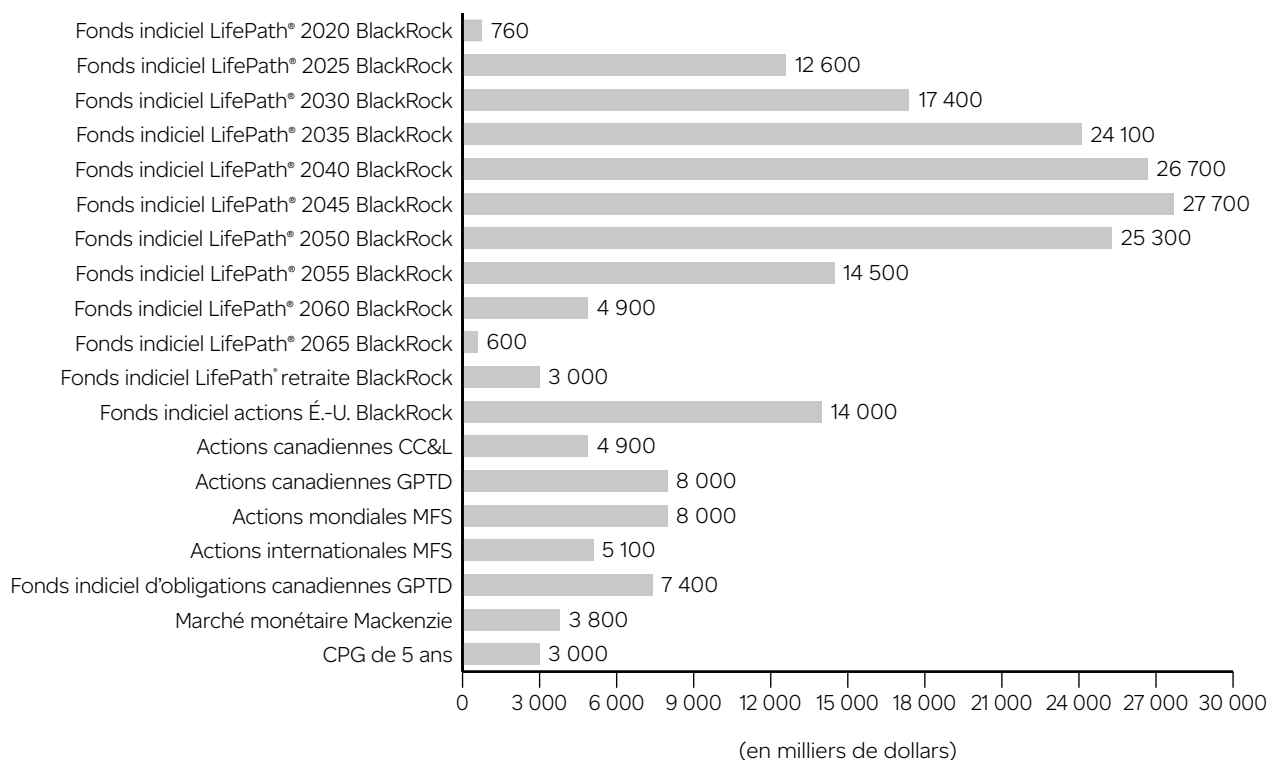
Composition de l'actif

Au 31 décembre 2023



[Composition de l'actif \(volet à CD\) – Tableau des données](#)

Composition détaillée de l'actif



[Composition détaillée de l'actif – Tableau des données](#)

Frais de gestion de la capitalisation

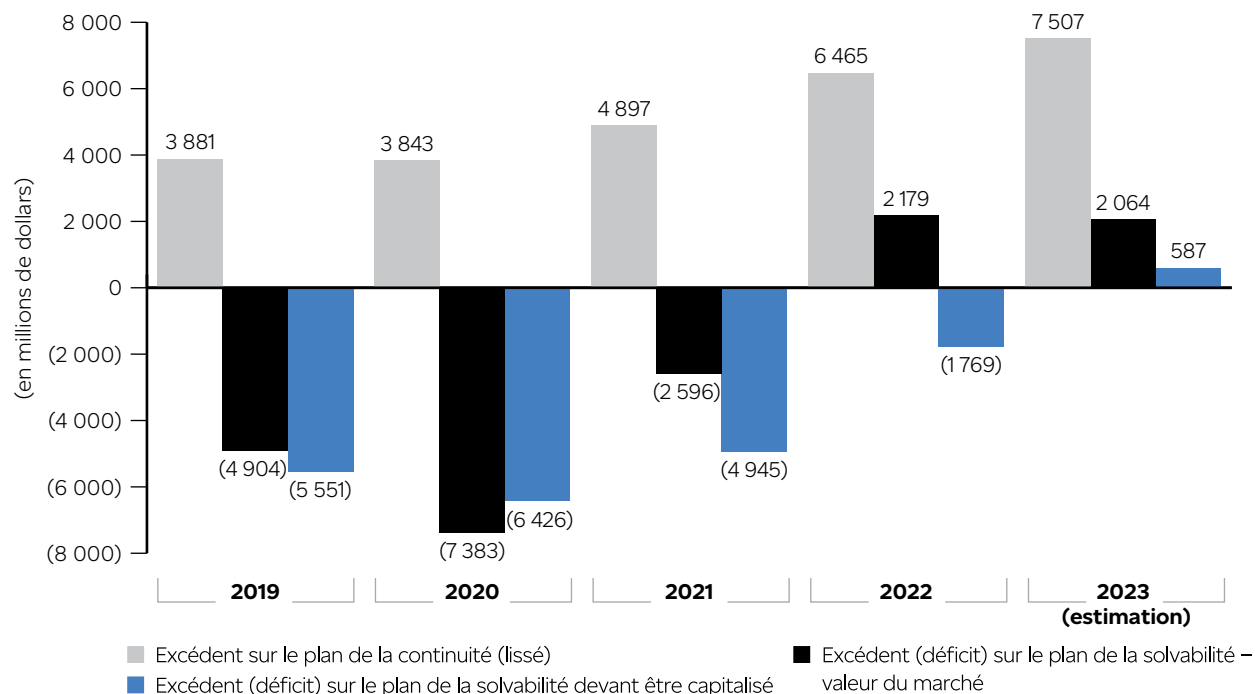
Au 31 décembre 2023

Fond	Pourcentage annualisé
Fonds indiciel LifePath® 2020 BlackRock	0,22 %
Fonds indiciel LifePath® 2025 BlackRock	0,23 %
Fonds indiciel LifePath® 2030 BlackRock	0,24 %
Fonds indiciel LifePath® 2035 BlackRock	0,24 %
Fonds indiciel LifePath® 2040 BlackRock	0,25 %
Fonds indiciel LifePath® 2045 BlackRock	0,26 %
Fonds indiciel LifePath® 2050 BlackRock	0,26 %
Fonds indiciel LifePath® 2055 BlackRock	0,26 %
Fonds indiciel LifePath® 2060 BlackRock	0,26 %
Fonds indiciel LifePath® 2065 BlackRock	0,26 %
Fonds indiciel LifePath® retraite BlackRock	0,22 %
Fonds indiciel actions É.-U. BlackRock	0,19 %
Actions canadiennes CC&L	0,35 %
Actions mondiales MFS	0,57 %
Actions internationales MFS	0,58 %
Marché monétaire Mackenzie	0,09 %
Fonds indiciel d'obligations canadiennes GPTD	0,12 %
Actions canadiennes GPTD	0,11 %

Les **frais de gestion des fonds** indiqués ici couvrent les coûts d'exploitation et d'expertise en placements. Ils sont également assujettis à la taxe de vente applicable, qui n'est pas incluse dans les montants indiqués ci-dessus.

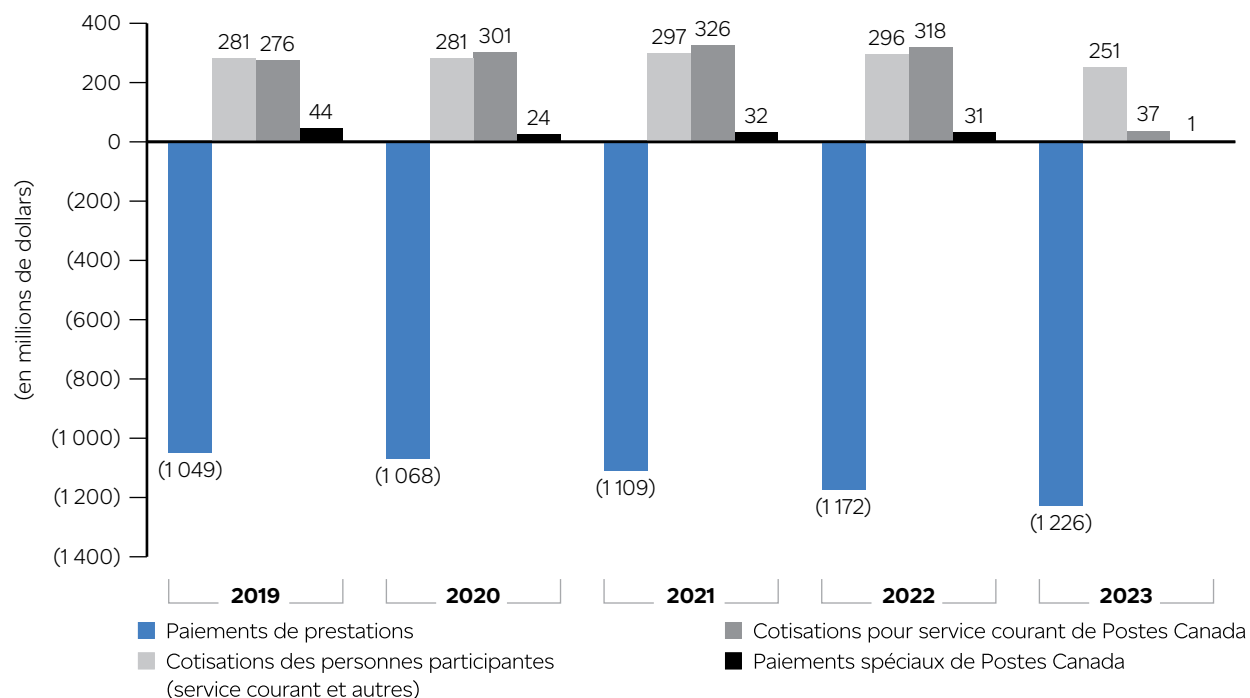
Points saillants de la situation financière – Volet à PD

Situation de capitalisation du Régime



[Situation de capitalisation du Régime – Tableau des données](#)

Cotisations et paiements de prestations



Les cotisations de Postes Canada représentent le montant payé après avoir pris en compte l'allègement de la capitalisation du déficit. En 2023, les cotisations des participants et des participantes de 251 millions de dollars comprenaient 2 millions de dollars en cotisations pour service accompagné d'option.

[Cotisations et paiements de prestations – Tableau des données](#)

Résumé des états financiers

Actif net disponible pour le service des prestations

Le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes a enregistré un rendement de 7,7 % en 2023. À la fin de l'exercice, le Régime affiche 31 090 millions de dollars d'actif net disponible pour le service des prestations (y compris 213 millions de dollars dans le volet à CD),

ce qui représente une augmentation de 1 376 millions de dollars par rapport aux 29 714 millions de dollars (y compris 154 millions de dollars dans le volet à CD) disponibles à la fin de 2022.

Évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

L'augmentation de 1 376 millions de dollars de l'actif net disponible pour le service des prestations est composée des cotisations de 334 millions de dollars, plus les gains de placement de 2 443 millions de dollars, moins les paiements de prestations de 1 234 millions de dollars et les frais de 167 millions de dollars.

Les gains de placement – qui comprennent les intérêts, les dividendes et les revenus provenant d'actifs non traditionnels, en plus des gains réalisés et non réalisés – s'élevaient à 2 443 millions de dollars en 2023, comparativement à des pertes sur placements de 2 176 millions de dollars en 2022.

En 2023, les cotisations au Régime s'élevaient à 334 millions de dollars, comparativement à 682 millions de dollars en 2022, ce qui représente une baisse de 348 millions de dollars, principalement en raison de l'exonération de cotisations obligatoire pour le répondant.

Les paiements de prestations de retraite pour 2023 s'élevaient à 1 234 millions de dollars, comparativement à 1 180 millions de dollars en 2022, ce qui représente une augmentation de 54 millions de dollars. Cette hausse est attribuable à l'augmentation du nombre de personnes retraitées combinée à l'indexation annuelle de 6,33 % qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Évolution des obligations au titre des prestations de retraite

Les obligations au titre des prestations de retraite s'élevaient à 24 480 millions de dollars (y compris 213 millions de dollars dans le volet à CD), comparativement à 24 365 millions de dollars (y compris 154 millions de dollars dans le volet à CD) en 2022, ce qui représente une augmentation de 115 millions de dollars.

Cette hausse a été principalement attribuable aux intérêts accumulés sur les obligations au titre des prestations de retraite, partiellement compensés par les prestations de retraite payées.

(en millions de dollars)	2023			2022		
Référentiel comptable	PD	CD	Total	PD	CD	Total
Actifs nets	30 877	213	31 090	29 560	154	29 714
Obligations au titre des prestations de retraite	24 267	213	24 480	24 211	154	24 365

Excédent (déficit)

L'écart entre l'actif disponible pour le service des prestations et les obligations au titre des prestations de retraite au 31 décembre 2023 représente un excédent de 6 610 millions de dollars, tel qu'il est indiqué dans les états financiers, conformément aux normes de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

L'excédent sur le plan de la continuité à la même date est estimé à 7 507 millions de dollars. L'écart entre l'excédent comptable de 6 610 millions de dollars et l'excédent sur le plan de la continuité estimative de 7 507 millions de dollars correspond à un **ajustement de la valeur actuarielle de l'actif** (ou **lissage**) de -897 millions de dollars.

La méthode d'évaluation par lissage de l'actif comptabilise les gains ou les pertes réalisés sur les placements sur une période de cinq ans afin de réduire au minimum les fluctuations causées par la volatilité du marché. Un tel ajustement actuariel n'est pas permis en tant que méthode d'évaluation aux fins comptables en vertu du chapitre 4600 du Manuel de CPA Canada depuis 2011.

Les états financiers audités, ainsi que les notes afférentes, peuvent être consultés sur le site retraitescp.com ou sur demande.

Rétrospective financière sur cinq ans

Situation financière (en millions de dollars)	2023	2022	2021	2020	2019
Actif					
Placements	29 635 \$	29 584 \$	32 397 \$	29 592 \$	27 594 \$
Créances relatives aux placements	1 634	247	216	129	246
Cotisations et autres apports à recevoir	81	118	114	105	99
Total de l'actif	31 350 \$	29 949 \$	32 727 \$	29 826 \$	27 939 \$
Passif					
Passif lié aux placements	213	187	149	23	134
Créditeurs et charges à payer	47	48	41	46	49
Total du passif	260 \$	235 \$	190 \$	69 \$	183 \$
Actif net disponible pour le service des prestations	31 090 \$	29 714 \$	32 537 \$	29 757 \$	27 756 \$
Obligations au titre des prestations de retraite et excédent (déficit)					
Obligations au titre des prestations de retraite	24 480 \$	24 365 \$	25 083 \$	24 149 \$	22 504 \$
Excédent (déficit)	6 610	5 349	7 454	5 608	5 252
Total des obligations au titre des prestations de retraite et excédent (déficit)	31 090 \$	29 714 \$	32 537 \$	29 757 \$	27 756 \$
Évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations (en millions de dollars)					
	2023	2022	2021	2020	2019
Revenus de placements	2 443 \$	(2 176) \$	3 356 \$	2 583 \$	3 608 \$
Cotisations – Répondant					
Service courant	65	341	345	317	288
Paievements spéciaux	2	31	32	25	45
Cotisations – Participants et participantes					
Service courant	265	308	305	288	284
Service antérieur et autres	2	2	3	3	4
Total des cotisations	334 \$	682 \$	685 \$	633 \$	621 \$
Moins					
Prestations					
Prestations de retraite et de personnes survivantes	1 167	1 079	1 029	1 005	968
Valeur de transferts et autres	67	101	87	67	85
Total des prestations	1 234 \$	1 180 \$	1 116 \$	1 072 \$	1 053 \$
Frais d'administration					
Frais d'administration du Régime	33	30	27	27	25
Frais de placement	134	119	118	116	110
Total des frais d'administration	167 \$	149 \$	145 \$	143 \$	135 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net	1 376 \$	(2 823) \$	2 780 \$	2 001 \$	3 041 \$
Évolution des obligations au titre des prestations de retraite (en millions de dollars)					
	2023	2022	2021	2020	2019
Intérêts sur les obligations au titre des prestations de retraite	1 341 \$	1 180 \$	1 141 \$	1 149 \$	1 166 \$
Prestations de retraite constituées	622	647	685	586	577
Changements aux provisions du Régime	89	776	–	–	–
Changements au niveau des hypothèses actuarielles	(604)	(2 482)	9	1 180	322
Pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets)	(99)	341	215	(198)	(82)
Prestations versées	(1 234)	(1 180)	(1 116)	(1 072)	(1 053)
Augmentation (diminution) nette des obligations au titre des prestations de retraite	115 \$	(718) \$	934 \$	1 645 \$	930 \$

Résumé des évaluations actuarielles – Volet à PD

Postes Canada doit déposer chaque année des évaluations actuarielles du Régime, sur le plan de la continuité et de la solvabilité, auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), l'organisme fédéral de réglementation des régimes de retraite. Une évaluation actuarielle est une sorte de bilan de santé du Régime. Elle a pour but de déterminer la situation financière du Régime, sur le plan de la continuité et de la solvabilité, à une date précise. La dernière évaluation actuarielle a été effectuée en avril 2023 et a fourni des résultats au 31 décembre 2022.

Résultats de l'évaluation actuarielle sur le plan de la continuité

Situation de capitalisation sur le plan de la continuité au 31 décembre				
	Résultats prévus en 2023		Données réelles de 2022	
	En millions de dollars	Ratio de capitalisation	En millions de dollars	Ratio de capitalisation
Actif sur le plan de la continuité (valeur lissée)	31 774		30 746	
Obligations sur le plan de la continuité	24 267		24 281	
Excédent sur le plan de la continuité	7 507	130,9 %	6 465	126,6 %

Résultats de l'évaluation actuarielle sur le plan de la solvabilité

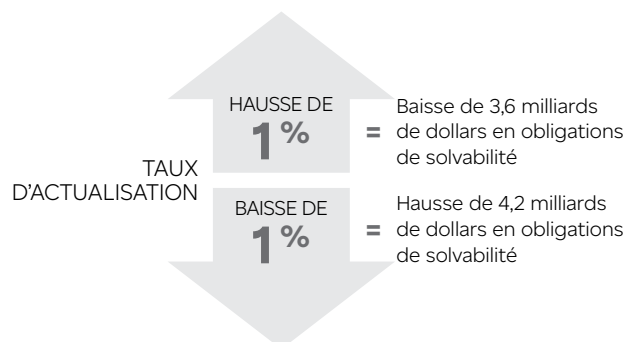
Situation de capitalisation sur le plan de la solvabilité au 31 décembre				
	Résultats prévus en 2023		Données réelles de 2022	
	En millions de dollars	Ratio de capitalisation	En millions de dollars	Ratio de capitalisation
Actif de solvabilité (valeur du marché)	30 837		29 520	
Obligations sur le plan de la solvabilité	28 773		27 341	
Excédent sur le plan de la solvabilité (selon la valeur du marché de l'actif du Régime)	2 064	107,2 %	2 179	108,0 %
Excédent (déficit) sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé (selon la méthode du ratio de solvabilité moyen sur trois ans)	587	102,0 %	(1 769)	93,5 %

La position de solvabilité selon la valeur du marché de l'actif du Régime est demeurée relativement la même, passant de 2 179 millions de dollars d'excédent à la fin de 2022 à un excédent estimatif de 2 067 millions de dollars à la fin de 2023. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse du taux d'actualisation, qui a été partiellement contrebalancée par les gains sur le rendement des actifs.

Le ratio de solvabilité moyen sur trois ans, utilisé aux fins de l'évaluation, a augmenté en 2023, passant de 93,5 % à 102,0 %. Le déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé est donc passé de 1 769 millions de dollars à la fin de 2022 à un excédent estimatif de 587 millions de dollars à la fin de 2023.

Si le Régime avait pris fin et avait été liquidé le 31 décembre 2023, il y aurait eu assez d'actifs pour payer la totalité des prestations de retraite.

Une légère variation des taux d'actualisation a une incidence importante sur l'ensemble des obligations au titre des prestations de retraite. Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation des obligations au titre des prestations de retraite sur le plan de la solvabilité. De même, une augmentation des taux d'actualisation se traduirait par une diminution des obligations au titre des prestations de retraite.



Cotisations

Cotisations (en millions de dollars) ¹	2023	2024
Personnes participantes	251	263
Cotisations régulières de Postes Canada	37	
Paiements spéciaux de Postes Canada	1	–
Total des cotisations	289	263

Partage du coût des prestations pour service courant ^{2,3} (cotisations régulières)	2023	2024
Personnes participantes	46 %	48 %
Postes Canada	54 %	52 %

1. Postes Canada n'a pas versé de cotisations patronales en 2023 après le dépôt de l'évaluation actuarielle de la capitalisation pour 2022 et estime qu'elle n'aura pas à verser de cotisations patronales en 2024.

2. À l'exclusion des cotisations pour service accompagné d'option.

3. Avant l'utilisation de l'excédent.

Les paiements spéciaux versés par Postes Canada en 2023 sont des paiements complémentaires (déficit de transfert). Les paiements complémentaires sont requis pour payer la totalité de la valeur de transfert lorsqu'un participant ou une participante quitte le Régime, lorsque le ratio de solvabilité est inférieur à 100 %.

Le ratio de solvabilité (selon la valeur marchande des actifs du Régime) et le ratio de capitalisation selon l'approche de continuité (selon la méthode de calcul fondée sur la valeur lissée des actifs du Régime) devraient continuer à dépasser les seuils prévus par la loi (105 % et 125 %, respectivement) pour le Régime de pension agréé de Postes Canada au 31 décembre 2023. Par conséquent, Postes Canada doit continuer d'utiliser l'excédent et n'est pas autorisée à verser des cotisations régulières pour 2024. Les résultats de l'évaluation actuarielle finale peuvent différer considérablement de ces estimations. La situation de capitalisation et les impacts sur les cotisations régulières seront réévalués à la prochaine date d'évaluation.

Ces paiements n'ont plus été requis une fois que le rapport d'évaluation de solvabilité de 2022 a été déposé auprès du BSIF en 2023, car le ratio de solvabilité dépassait 100 % au 31 décembre 2022.

Allégement de la capitalisation du déficit

La faiblesse des taux d'actualisation utilisés aux fins de l'évaluation de la solvabilité fait beaucoup augmenter les obligations et les déficits du Régime au titre de la solvabilité. De 2011 à 2013, Postes Canada a utilisé des mesures d'allégement de solvabilité, comme l'autorise la législation sur les régimes de retraite pour tous les régimes réglementés par le gouvernement fédéral. En vertu de ces mesures, le montant maximal de l'allégement ne peut dépasser 15 % de la valeur du marché de l'actif du Régime établie à la fin de l'exercice précédent.

En 2014, le gouvernement du Canada a adopté le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes*. Il a accordé un allégement temporaire dispensant Postes Canada de l'obligation d'effectuer des paiements spéciaux au Régime pendant quatre ans (de 2014 à 2017). En 2017, le *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension* a été modifié de sorte que la limite de réduction des paiements de solvabilité des régimes de retraite des sociétés d'État ne corresponde plus à 15 % de leurs actifs, mais bien à 15 % de leurs passifs. En vertu de ce règlement, Postes Canada s'attendait à verser 368 millions de dollars en paiements spéciaux de solvabilité après l'atteinte du seuil d'allégement en 2020.

Toutefois, en raison des répercussions de la COVID 19 sur l'économie, le *Règlement sur l'allégement relatif aux paiements spéciaux de solvabilité* est entré en vigueur en 2020, établissant un moratoire sur les paiements spéciaux de solvabilité pour les régimes de retraite à prestations définies sous réglementation fédérale pour le reste de l'année. En vertu de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*, Postes Canada n'a pas été tenue d'effectuer des paiements spéciaux pour 2021. En 2022, le gouvernement du Canada a approuvé le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes* afin d'accorder à Postes Canada un allégement temporaire de ses obligations au titre de la solvabilité jusqu'au 31 décembre 2024. Sans cet allégement, Postes Canada s'attendait à effectuer des paiements spéciaux de 794 millions de dollars pour 2022 et de 354 millions de dollars pour 2023, car le montant total de l'allégement de solvabilité de 15 % offert en vertu de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* a été entièrement utilisé. Pour 2024, étant donné que le ratio de capitalisation de la solvabilité (selon la méthode du ratio moyen de solvabilité sur trois ans au 31 décembre 2023) devrait dépasser 100 %, aucun paiement spécial n'est requis.

Allégement (en millions de dollars)	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Allégement de solvabilité en vertu de la <i>Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension</i>	-	-	-	1 289	1 150	278	1 285	165	-
Allégement en vertu du <i>Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes</i>	1 360	1 254	1 352	-	-	-	-	824	354
<i>Règlement de 2020 sur l'allégement des paiements spéciaux de solvabilité</i>	-	-	-	-	-	833	-	-	-

L'allégement de la capitalisation du déficit présente d'autres risques possibles pour le Régime et les personnes qui y participent. La valeur de l'actif du Régime est inférieure à celle à laquelle on pourrait s'attendre si Postes Canada avait les liquidités nécessaires pour effectuer les paiements spéciaux. Il y a donc un risque d'érosion en ce qui concerne les évaluations sur le plan de la solvabilité et sur le plan de la continuité au cours de la période d'allégement. L'incidence sera fonction de facteurs tels que les rendements des placements et les taux d'intérêt. Le Régime peut, à l'heure actuelle, verser toutes les prestations à mesure qu'elles deviennent payables, et cela ne devrait pas changer au cours de la période d'allégement. Cependant, Postes Canada doit trouver des solutions à long terme pour faire en sorte que le Régime demeure viable et abordable pour toutes les parties.

Pendant l'allégement temporaire, Postes Canada, à titre d'administratrice du Régime, continuera de déposer des évaluations actuarielles annuelles auprès des organismes de réglementation pour surveiller l'état du Régime. Cet état est communiqué à toutes les personnes participant au Régime au moins une fois par année.

Postes Canada et les personnes participant au Régime continuent de verser les cotisations régulières (pour service courant) pendant l'allégement de la capitalisation du déficit, comme prescrit par l'évaluation actuarielle.

Historique des évaluations actuarielles de la capitalisation

Le BSIF exige qu'une évaluation actuarielle soit effectuée sur le plan de la continuité et de la solvabilité. Avant 2010, les évaluations actuarielles obligatoires de la capitalisation devaient être déposées tous les trois ans, à moins que les régimes n'affichent un déficit sur le plan de la solvabilité. Cependant, les répondants des régimes pouvaient, s'ils le souhaitaient, décider de les déposer à un intervalle moindre. Depuis 2010, les évaluations actuarielles de la capitalisation doivent être déposées chaque année, à moins que la situation de capitalisation ne dépasse 120 %. Postes Canada déposera l'évaluation actuarielle de la capitalisation du Régime pour 2023 d'ici à juin 2024.

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Estimation		Évaluations actuarielles de la capitalisation déposées							
	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Sur le plan de la continuité (en supposant que le Régime reste en place)										
Valeur du marché des actifs	30 877 \$	29 560 \$	32 397 \$	29 656 \$	27 685 \$	24 669 \$	25 045 \$	23 166 \$	21 987 \$	20 932 \$
Ajustement de lissage de l'actif	897	1 186	(2 628)	(1 790)	(1 443)	176	(1 322)	(1 124)	(1 541)	(1 832)
Valeur lissée de l'actif	31 774	30 746	29 769	27 866	26 242	24 845	23 723	22 042	20 446	19 100
Objectif de capitalisation	24 267	24 281	24 943	24 023	22 361	21 447	20 762	20 253	19 200	18 600
Excédent de capitalisation (déficit)	7 507 \$	6 465 \$	4 826 \$	3 843 \$	3 881 \$	3 398 \$	2 961 \$	1 789 \$	1 246 \$	500 \$
Ratio de capitalisation	130,9 %	126,6 %	120,0 %	116,0 %	117,4 %	115,8 %	114,3 %	108,8 %	106,5 %	102,7 %
Hypothèses utilisées pour les évaluations sur le plan de la continuité										
Taux d'actualisation	5,80 %	5,60 %	4,80 %	4,80 %	5,20 %	5,50 %	5,50 %	5,50 %	5,80 %	5,80 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,25 %	2,25 %
Taux de rendement réel (net de l'inflation)	3,80 %	3,60 %	2,80 %	2,80 %	3,20 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,55 %	3,55 %
Sur le plan de la solvabilité (en supposant que le Régime prenne fin à la date de l'évaluation)										
Valeur du marché de l'actif (net des frais de résiliation)	30 837 \$	29 520 \$	32 357 \$	29 616 \$	27 644 \$	24 629 \$	25 005 \$	23 146 \$	21 967 \$	20 912 \$
Obligations sur le plan de la solvabilité	28 773	27 341	34 953	36 999	32 548	29 705	30 874	29 663	28 038	27 790
Sur le plan de la solvabilité – Valeur du marché										
Excédent (déficit)	2 064 \$	2 179 \$	(2 596) \$	(7 383) \$	(4 904) \$	(5 076) \$	(5 869) \$	(6 517) \$	(6 071) \$	(6 878) \$
Ratio de solvabilité	107,2 %	108,0 %	92,6 %	80,0 %	84,9 %	82,9 %	81,0 %	78,0 %	78,3 %	75,3 %
Sur le plan de la solvabilité – Capitalisation requise										
Excédent (déficit)	587 \$	(1 769) \$	(4 945) \$	(6 426) \$	(5 551) \$	(5 749) \$	(6 446) \$	(6 760) \$	(6 269) \$	(6 801) \$
Ratio de solvabilité	102,0 %	93,5 %	85,9 %	82,6 %	83,0 %	80,6 %	79,1 %	77,2 %	77,6 %	75,5 %
Hypothèses utilisées pour les évaluations sur le plan de la solvabilité										
Taux d'actualisation (taux de rendement réel, net de l'inflation)										
Pour les valeurs de transfert										
Taux pour les 10 premières années	2,80 %	2,20 %	0,80 %	0,70 %	1,20 %	1,70 %	1,40 %	1,10 %	1,30 %	1,30 %
Taux après 10 ans	2,80 %	2,60 %	1,20 %	0,90 %	1,20 %	1,80 %	1,60 %	1,30 %	1,80 %	1,60 %
Pour les rentes viagères	2,30 %	2,60 %	0,50 %	-0,10 %	0,60 %	1,30 %	0,90 %	1,10 %	1,20 %	1,10 %

Questions et réponses sur l'évaluation actuarielle – Volet à PD

Qu'est-ce qu'une évaluation actuarielle et qu'est-ce qu'elle permet de déterminer?

Une évaluation actuarielle est en quelque sorte le bilan de la situation financière à long terme d'un régime de retraite à une date précise. Le Conseil d'administration de Postes Canada retient les services indépendants d'une firme d'actuaire pour effectuer une évaluation actuarielle. L'évaluation compare les actifs du régime aux obligations au titre des prestations de retraite pour déterminer s'il y a un excédent ou un déficit de fonds pour couvrir la valeur des prestations de retraite accumulées.

Les obligations au titre des prestations de retraite représentent le coût des prestations de retraite futures, en fonction des gains ouvrant droit à pension et du service ouvrant droit à pension des personnes participant au régime à la date de l'évaluation. Pour calculer ces obligations, l'actuaire avance des hypothèses au sujet de l'avenir, telles que l'inflation prévue, les taux de rendement sur les actifs investis, les augmentations salariales, l'âge de retraite, l'espérance de vie et plusieurs autres facteurs.

Le BSIF exige qu'on effectue une évaluation actuarielle sur le plan de la continuité et sur le plan de la solvabilité. Ces évaluations examinent la stabilité du régime de retraite dans des conditions hypothétiques, afin de protéger les intérêts des personnes participant au régime.

Qu'arrive-t-il s'il y a des déficits?

Si une évaluation actuarielle indique un déficit sur le plan de la solvabilité (une insuffisance des actifs du régime par rapport aux obligations sur le plan de la solvabilité), le répondant du régime est tenu de verser des paiements spéciaux au régime pour éliminer ce déficit, en fonction du déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé, sur une durée pouvant aller jusqu'à cinq ans. Le répondant peut demander l'autorisation de recourir à des mesures d'allègement de solvabilité, si de telles mesures sont disponibles.

Si une évaluation actuarielle indique un déficit sur le plan de la continuité (une insuffisance des actifs du régime par rapport aux obligations au titre des prestations sur le plan de la continuité), le répondant est tenu de verser des paiements spéciaux au régime pour éliminer ce déficit, sur une durée pouvant aller jusqu'à 15 ans.

Pour une année donnée, les répondants de régimes de retraite sont tenus de verser les fonds nécessaires pour combler le montant du **coût des prestations pour service courant** qui n'est pas couvert par les cotisations du personnel. S'il y a des déficits, les répondants doivent également verser des paiements spéciaux afin de réduire ces déficits, comme il est décrit ci-dessus, à moins qu'on n'ait recours à des mesures d'allègement de solvabilité.

En quoi consistent les mesures d'allègement du déficit?

Depuis 2011, tous les régimes de retraite à prestations déterminées assujettis à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* peuvent bénéficier de mesures d'allègement de solvabilité, y compris ceux des sociétés

d'État telles que Postes Canada, s'ils ont obtenu l'approbation de la ministre des Finances et du ministre des Services publics et de l'Approvisionnement. Ces mesures aident les répondants de régimes à respecter leurs obligations de capitalisation en atténuant l'incidence de la conjoncture économique à court terme.

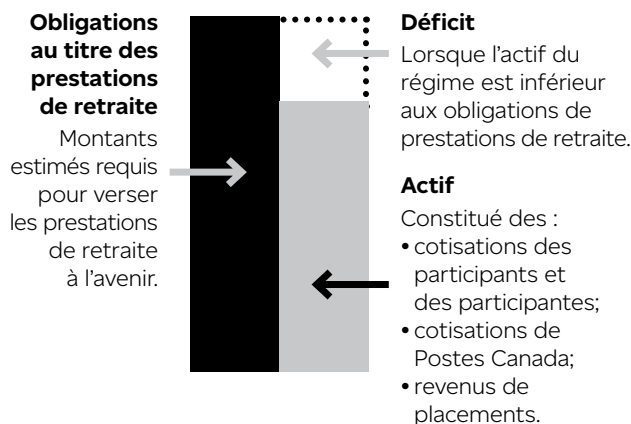
Les mesures d'allègement de la capitalisation du déficit n'atténuent ou n'annulent pas l'obligation de Postes Canada d'assurer la capitalisation intégrale du Régime, et la Société demeure responsable de la capitalisation de tout déficit.

Qu'est-ce qu'une évaluation sur le plan de la continuité?

L'évaluation sur le plan de la continuité suppose qu'un régime de retraite continue ses opérations et a une viabilité à plus long terme. Elle permet de déterminer si le régime possède assez d'actifs pour payer les prestations de retraite qui devront être versées pour le service accumulé jusqu'à présent. Elle permet aussi de déterminer le montant des cotisations requises qui doivent être versées par les personnes participantes et le répondant du régime pour couvrir le coût des prestations pour service courant.

Qu'est-ce qu'une évaluation sur le plan de la solvabilité?

L'évaluation sur le plan de la solvabilité suppose qu'un régime de retraite cesse ses opérations à la date de l'évaluation. Ce test permet aux autorités réglementaires des régimes de retraite de vérifier que, dans une telle situation improbable, les personnes participant au régime recevront le plein montant qui leur est dû à la date de l'évaluation. Cette évaluation est donc faite à court terme et son résultat dépend grandement du niveau des taux d'intérêt du marché au moment de l'évaluation. L'évaluation sur le plan de la solvabilité est effectuée en fonction de la valeur du marché. Elle évalue la valeur de l'actif du régime à la date de l'évaluation et est utilisée dans le cas d'une liquidation du régime. Elle est également effectuée en fonction de la capitalisation, en se servant d'une méthode du ratio de solvabilité moyen sur trois ans. Cette méthode atténue les effets de la volatilité du marché à court terme et est utilisée aux fins de capitalisation.



Glossaire

Actifs : Éléments ayant une valeur monétaire, notamment des espèces, des actions, des obligations et des biens immobiliers.

Actifs non traditionnels : Portefeuille d'éléments d'actifs considérés non traditionnels, notamment les fonds d'investissement privés, l'infrastructure et les biens immobiliers. Les actifs non traditionnels sont moins liquides que les placements traditionnels et conviennent mieux à des horizons de placement à plus long terme. Ils offrent également une protection contre l'inflation pour les régimes de retraite indexés.

Actions : Actions ordinaires ou privilégiées représentant un droit de participation à une société et le droit de recevoir des dividendes découlant des bénéfices. Les actions de sociétés à capital fermé sont des actions qui ne sont pas cotées en bourse.

Actuaire : Spécialiste responsable de calculer les obligations des régimes de retraite et le coût des prestations de retraite. En vertu de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*, tous les rapports actuariels doivent être préparés par un fellow de l'Institut canadien des actuaires.

Ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (ou lissage) : Différence entre le rendement réel et l'hypothèse actuarielle pour le rendement des actifs du régime qui est ensuite amortie sur une période de cinq ans. Méthode d'évaluation couramment utilisée par les régimes de retraite pour les évaluations sur le plan de la continuité, le lissage équilibre les hauts (gains) et les bas (pertes) du rendement des placements. Il équilibre les hauts (gains) et les bas (pertes) du rendement des placements. Cette méthode permet de stabiliser les résultats afin d'éviter d'importants changements aux cotisations (à la hausse ou à la baisse) d'une année à l'autre, tant pour le personnel que pour l'employeur. Elle est comparable aux paiements prévus dans un budget pour les factures de services publics.

Capitalisation boursière : Évaluation de la valeur du marché d'une société établie sur la base de ses actions en circulation.

Coût des prestations pour service courant : Obligation au titre des prestations de retraite additionnelle créée pendant l'année qui vient, ce qui se traduit par une autre année décomptée pour les personnes qui cotisent au régime.

Couverture : Réduction du risque d'un placement au moyen d'un placement de compensation.

Fonds axés sur une date d'échéance : Fonds dont la composition de l'actif est choisie en fonction d'une échéance précise, telle que la date de départ à la retraite. Ce type de fonds passe automatiquement à une composition de l'actif de plus en plus prudente à mesure que l'échéance du fonds approche.

Frais de gestion des fonds : Frais facturés pour la gestion d'un portefeuille de placements et pour les frais généraux d'administration.

Gestionnaire du fonds : Spécialiste responsable de prendre des décisions de placement et de mener des activités de placement afin d'atteindre des objectifs précis au profit des investisseurs.

Hypothèses actuarielles : Facteurs utilisés par un ou une actuaire pour prévoir des événements futurs incertains ayant une incidence sur le coût des prestations de retraite. Il s'agit par exemple de l'estimation des intérêts et des revenus de placement, de l'inflation, des taux de mortalité et des tendances de retraite.

Indice de référence : Point de référence utilisé comme base pour l'évaluation ou la comparaison. Un indice peut être utilisé comme indice de référence pour mesurer ou comparer le rendement d'un groupe semblable d'actifs.

Inflation : Il y a inflation lorsque le pouvoir d'achat diminue face à l'augmentation des prix des biens de consommation et des services.

Lissage : Voir la définition du terme « Ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (ou lissage) ».

Obligations : Titres de créance émis par une société ou une administration publique, par lesquels cette société ou cette administration publique promet au détenteur le remboursement du capital et d'un intérêt stipulé, dans un délai fixe. Effectuer un placement en obligations s'apparente à prêter de l'argent à une administration publique ou à un organisme.

Obligations ou passif au titre des prestations de retraite : Valeur actuarielle des prestations de retraite pour le service complété jusqu'à une date déterminée, calculée à partir d'hypothèses actuarielles.

Ratio de solvabilité moyen : Méthode servant à mesurer la solvabilité à l'aide de la moyenne des résultats sur trois ans. Cette méthode atténue les effets de la volatilité du marché à court terme et est utilisée aux fins de capitalisation.

Régime d'accumulation du capital : Instrument de placement ou d'épargne donnant droit à une aide fiscale et permettant aux personnes participantes de prendre des décisions d'investissement parmi les options offertes par l'instrument.

Taux d'actualisation : Taux d'intérêt à long terme utilisés pour calculer les obligations au titre des prestations de retraite.

Taux de rendement : Profit ou perte provenant d'un placement, sur une période donnée, normalement exprimé en pourcentage du placement initial. Le rendement réel est celui qui a été rajusté en fonction de l'inflation. Le rendement net est celui qui a été rajusté en fonction des dépenses.

Taux des obligations : Intérêts (rajustés en fonction de l'amortissement des escomptes ou des primes) ou revenus de dividendes liés au coût d'un placement dans des obligations ou des actions.

Titres à revenu fixe : Une catégorie d'actif qui fournit des rendements sous forme de paiements d'intérêts réguliers et qui sont généralement considérés comme moins volatils que les actions.

Valeur de transfert : Valeur estimée des prestations de retraite futures exprimée en dollars courants. Il s'agit d'un calcul basé sur des hypothèses actuarielles et les taux d'intérêt du marché qui pourraient fluctuer avec le temps.

Ce rapport, les états financiers audités et d'autres renseignements à propos du Régime peuvent être consultés sur le site retraitecp.com.

Avez-vous des suggestions pour le présent rapport ou d'autres publications portant sur la pension? Envoyez-nous un courriel à l'adresse pension.services@postescanada.ca.

Renseignements

Volet à PD

Centre du régime de retraite de Postes Canada

Questions concernant le Régime



1 877 480-9220
613 683-0219 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord)



Du lundi au vendredi
de 8 h à 18 h (HE)



retraitescp.com



CENTRE DU RÉGIME DE RETRAITE
CP 2073
MISSISSAUGA ON L5B 3C6

Fiducie RBC Services aux investisseurs et de trésorerie

Questions concernant le versement des prestations de retraite



1 800 876-4498



Du lundi au vendredi
de 8 h à 20 h (HE)



SERVICE DE PAIEMENT DES PRESTATIONS
1 PLACE VILLE-MARIE
5E ÉTAGE AILE EST
MONTRÉAL QC H3B 1Z3

Volet à CD

Postes Canada – AccèsRH

Questions sur l'admissibilité, les cotisations, etc.



1 877 807-9090



Du lundi au vendredi
de 8 h à 18 h (HE)



retraitescp.com

Soutien à la clientèle de la Canada Vie

Questions sur vos placements et votre rendement



1 866 716-1313



Du lundi au vendredi
de 8 h à 20 h (HE)



macanadavieautravail.com

Répartition au Canada au 31 décembre 2023 – Données

Province	Personnes actives	Personnes à la retraite, titulaires d'une pension différée, personnes survivantes et bénéficiaires
Yukon	78	58
Territoires du Nord-Ouest	43	30
Nunavut	51	23
Colombie-Britannique	7 764	6 819
Alberta	6 333	4 801
Saskatchewan	1 699	1 739
Manitoba	2 041	2 016
Ontario	24 533	21 855
Québec	12 205	12 058
Terre-Neuve-et-Labrador	903	989
Île-du-Prince-Édouard	219	225
Nouveau-Brunswick	1 352	1 359
Nouvelle-Écosse	1 679	2 011

[Retour au graphique « Répartition au Canada au 31 décembre 2023 », page 2](#)

Évolution de la participation au Régime – Données

Type de participation	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Personnes actives (volet à PD)	53 482	52 141	51 903	51 578	52 839	52 685	53 132	53 397	52 984	52 071
Personnes à la retraite, titulaires d'une pension différée, personnes survivantes et bénéficiaires	34 189	36 548	39 112	41 413	43 364	45 365	47 470	49 228	51 467	53 474
Personnes actives (volet à CD)	721	1 149	1 402	2 063	2 773	3 389	4 180	5 103	6 060	6 839

[Retour au graphique « Évolution de la participation au Régime », page 3](#)

Taux de rendement par rapport à l'indice de référence – Données

Type de rendement	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de rendement	0,9 %	14,7 %	9,4 %	11,3 %	-6,7 %	7,7 %
Indice de référence	-1,9 %	15,8 %	10,3 %	8,6 %	-11,7 %	9,9 %

[Retour au graphique « Taux de rendement par rapport à l'indice de référence », page 21](#)

Actifs nets de placement – Données

Actif	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Actifs nets de placement (en millions de dollars)	20 868	21 919	23 091	24 980	24 610	27 635	29 597	32 322	29 490	30 844

[Retour au graphique « Actifs nets de placement », page 22](#)

Composition de l'actif (volet à PD) – Données

Actif	Répartition réelle	Répartition cible
Espèces et placements à court terme	0,2 %	-9,50 %
Couverture d'actions	1,5 %	0,0 %
Superposition d'obligations	1,9 %	10,0 %
Couverture de change	0,1 %	0,0 %
Biens immobiliers	13,9 %	14,0 %
Infrastructure	7,5 %	7,0 %
Société à capital fermé	6,8 %	7,0 %
Dettes privées	1,9 %	2,0 %
Obligations à rendement réel	10,2 %	10,0 %
Obligations nominales	30,6 %	30,5 %
Actions internationales	7,9 %	10,0 %
Actions américaines	9,3 %	10,0 %
Actions canadiennes	8,2 %	9,0 %

[Retour au graphique « Composition de l'actif \(volet à PD\) », page 22](#)

Taux de rendement par classe d'actif et pour l'ensemble du Régime – Données

Actif	Indice ou indice de référence	Taux de rendement réel des fonds du Régime
Indice S&P/TSX	11,8 %	–
Actions canadiennes	–	13,7 %
Indice S&P 500	22,9 %	–
Actions américaines	–	18,3 %
Indice EAEO	15,1 %	–
Actions internationales	–	10,9 %
Indice de référence stratégique des titres à revenu fixe (rajusté)	8,6 %	–
Obligations nominales	–	9,3 %
Indice des obligations à rendement réel FTSE TMX Canada	2,0 %	–
Obligations à rendement réel	–	1,9 %
Indice de référence pour la dette privée	9,6 %	–
Dette privée	–	6,0 %
Indice MSCI Monde (décalage de trois mois)	20,0 %	–
Actions de sociétés à capital fermé	–	1,9 %
Indice de référence pour l'infrastructure	9,8 %	–
Infrastructure	–	10,1 %
Indice de référence pour les biens immobiliers	-2,0 %	–
Biens immobiliers	–	-1,6 %
Indice de référence de la caisse de retraite	9,9 %	–
Rendement de la caisse de retraite	–	7,7 %

[Retour au graphique « Taux de rendement par classe d'actif et pour l'ensemble du Régime », page 23](#)

Actifs de placement – Données

Actif	2019	2020	2021	2022	2023
Actifs de placement (en millions de dollars)	71,0	100,2	139,7	153,5	211,7

[Retour au graphique « Actifs de placement », page 25](#)

Composition de l'actif (volet à CD) – Données

Actif	Valeur (en millions de dollars)
Titres à revenu fixe	7,4
CPG / marché monétaire	6,8
Actions étrangères	27,0
Actions canadiennes	12,9
Fonds axés sur une date d'échéance	157,6

[Retour au graphique « Composition de l'actif \(volet à CD\) », page 26](#)

Composition détaillée de l'actif – Données

Actif	Total (en milliers de dollars)
Fonds indiciel LifePath® 2020 BlackRock	760
Fonds indiciel LifePath® 2025 BlackRock	12 600
Fonds indiciel LifePath® 2030 BlackRock	17 400
Fonds indiciel LifePath® 2035 BlackRock	24 100
Fonds indiciel LifePath® 2040 BlackRock	26 700
Fonds indiciel LifePath® 2045 BlackRock	27 700
Fonds indiciel LifePath® 2050 BlackRock	25 300
Fonds indiciel LifePath® 2055 BlackRock	14 500
Fonds indiciel LifePath® 2060 BlackRock	4 900
Fonds indiciel LifePath® 2065 BlackRock	600
Fonds indiciel LifePath® retraite BlackRock	3 000
Fonds indiciel actions É.-U. BlackRock	14 000
Actions canadiennes CC&L	4 900
Actions canadiennes GPTD	8 000
Actions mondiales MFS	8 000
Actions internationales MFS	5 100
Fonds indiciel d'obligations canadiennes GPTD	7 400
Marché monétaire Mackenzie	3 800
CPG de 5 ans	3 000

[Retour au graphique « Composition détaillée de l'actif », page 26](#)

Situation de capitalisation du Régime – Données

État	2019	2020	2021	2022	2023 (estimation)
Excédent sur le plan de la continuité (lissé) (en millions de dollars)	3 881	3 843	4 897	6 465	7 507
Excédent (déficit) sur le plan de la solvabilité – valeur du marché (en millions de dollars)	-4 904	-7 383	-2 596	2 179	2 064
Excédent (déficit) sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé (en millions de dollars)	-5 551	-6 426	-4 945	-1 769	587

[Retour au graphique « Situation de capitalisation du Régime », page 28](#)

Cotisations et paiements de prestations – Données

État	2019	2020	2021	2022	2023
Paiements de prestations (en millions de dollars)	-1 049	-1 068	-1 109	-1 172	-1 226
Cotisations des personnes participantes (service courant et autres) (en millions de dollars)	281	281	297	296	251
Cotisations pour service courant de Postes Canada (en millions de dollars)	276	301	326	318	37
Paiements spéciaux de Postes Canada (en millions de dollars)	44	24	32	31	1

[Retour au graphique « Cotisations et paiements de prestations », page 28](#)